



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D001

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Schéma de Mutualisation 2014/2020 - Rapport d'activité 2019

Le Schéma de Mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été adopté lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2016.

En amont, l'ensemble des conseils municipaux s'était prononcé favorablement, tacitement le cas échéant, sur l'adoption de ce schéma.

L'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « chaque année, lors du Débat d'Orientation Budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'état d'avancement du Schéma de Mutualisation fait l'objet d'une communication du Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant ».

Le présent rapport annuel 2019 présente la méthodologie engagée et dresse l'état d'avancement 2019 des actions de mutualisation mises en œuvre depuis 2016.

Garantir une meilleure qualité de service à l'utilisateur, partager le savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale en rationalisant les dépenses, développer des services optimisés, équitables et solidaires... sont les finalités de ce schéma de mutualisation qui constitue l'un des leviers de développement de notre territoire. Il est aujourd'hui le reflet d'une dynamique réelle et met en œuvre de nouvelles méthodes collaboratives de travail et de gouvernances politique et technique.

Il servira de trame et base de discussion aux nouvelles orientations qui devront être imaginées lors du schéma à établir à l'issue du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Le Conseil,

**Approuve** le rapport d'activité 2019 du Schéma de Mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D002

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Général - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **140 508 367 €**

Section d'investissement : **55 860 506 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget général, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieurs à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D003

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget annexe Action Economique - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **10 027 309** €

Section d'investissement : **26 567 864** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe Action Economique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D004

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **438 887** €

Section d'investissement : **709 134** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe Développement Numérique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,
- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est rassemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D005

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Annexe Port Fluvial - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	<b>129 771</b>	<b>€</b>
Section d'investissement :	<b>107 834</b>	<b>€</b>

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe « Port Fluvial », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D006

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Annexe Eau Potable - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **6 185 225** €

Section d'investissement : **23 167 242** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe « Eau Potable », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D006

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Annexe Eau Potable - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **6 185 225** €

Section d'investissement : **23 167 242** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe « Eau Potable », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D008

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Annexe SPANC - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **15 600 €**

Section d'investissement : **0 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe «SPANC», chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D009

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Annexe Crématorium - Vote du Budget Primitif 2020

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **736 000 €**

Section d'investissement : **2 720 753 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2020 du budget annexe « Crématorium », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2020 et la création des Autorisations de Programme 2020 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### Présent(s) : 40

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### Procuration(s) : 23

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### Absent(s) excusé(s) : 33

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D010

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### **Loos-en-Gohelle - Exercice du droit de préemption urbain délégué au droit du zonage 1AUe identifié au PLU de la commune**

Pour lui permettre d'exercer ses compétences dans les meilleures conditions possibles, et notamment pour assurer la maîtrise foncière des parcelles privatives, en particulier au droit du zonage 1AUe (Zone d'urbanisation future à vocation économique), la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite se voir déléguer le droit de préemption urbain relatif à ce zonage, sur le territoire de la ville de Loos-en-Gohelle.

Afin de faciliter les démarches foncières, la Ville de Loos-en-Gohelle a décidé, par délibération en date du 10 octobre 2019, de déléguer son droit de préemption urbain à l'établissement intercommunal, dans le strict zonage 1AUe identifié au Plan Local d'Urbanisme de la commune, approuvé le 3 juillet 2013 et modifié le 13 janvier 2017.

Il y aurait donc lieu d'entériner l'exercice du droit de préemption urbain délégué comme outil d'acquisition foncière au sein dudit zonage.

Vu la délibération en date du 10 octobre 2019 par laquelle le Conseil Municipal de Loos-en-Gohelle a décidé de déléguer à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin le droit de préemption communal au sein du zonage 1AUe du PLU de la commune.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** la délégation, au profit de l'établissement intercommunal, du droit de préemption urbain de la Ville de Loos-en-Gohelle au sein du zonage 1AUe du Plan Local d'Urbanisme de la commune, approuvé le 3 juillet 2013 et modifié le 13 janvier 2017.

**Dit** que l'exercice du droit de préemption urbain délégué constitue un outil de maîtrise foncière au sein du zonage 1AUe de la ville de Loos-en-Gohelle.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D011

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### **Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Office de Tourisme et du Patrimoine de la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin - Acompte de subvention 2020**

Le Conseil Communautaire a décidé le 20 novembre 2013 la création d'un office de tourisme et du Patrimoine sous forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial. Son comité de direction est installé depuis le 11 décembre 2014 sous la Présidence de Madame Katia Breton.

Une nouvelle stratégie de positionnement touristique pour le territoire par le biais d'initiatives notamment en communication et dans la conception d'offres touristiques innovantes favorisant l'expérience client ont été mises en place. ex. : Mise en place de nouveaux services dans l'espace d'accueil à la ville de Limoges (prêt de trottinettes, bagagerie, coworking...), installation de Bornes timescope, développement d'offres de séjours Trail, d'expositions temporaires ...).

Le partenariat entre la Communauté d'Agglomération et l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est ainsi renforcé pour valoriser la promotion du territoire, le développement des activités touristiques et notamment celles concernant l'économie touristique.

Afin d'assurer la poursuite de cette dynamique et de permettre à l'EPIC de mener l'exécution de ses missions tout en assurant la continuité du service en parallèle du vote du budget primitif 2020 de la Communauté d'Agglomération, il est proposé de valider la convention financière fixant l'acompte de subvention au titre de l'année 2020 à l'EPIC Office Tourisme et du Patrimoine, pour un montant de 500 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuver** la convention financière de l'Office de Tourisme et du Patrimoine Intercommunal.

**Autoriser** le Président à signer la convention financière avec l'EPIC – Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, 16/18 Place Jean Jaurès à Lens.

**Décider** le versement d'une avance de subvention 2020 de 500 000€ à l'EPIC – Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

**Préciser** que les crédits nécessaires, d'un montant de 500 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation :Budget principal /Fonctionnement/Ligne de crédit 6360.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D012

## **ECONOMIE ET ATTRACTIVITE**

\*\*\*\*

### **Politique communautaire en matière d'immobilier d'entreprises et tertiaires**

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) se caractérise par un tissu économique riche, dynamisé par un pôle de compétitivité sur l'économie circulaire, des filières d'excellence porteuses d'innovation et d'attractivité dans divers domaines : la logistique, les éco-activités, le sport/santé/ bien-être, et le numérique culturel.

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin œuvre déjà activement et depuis longtemps dans le champ de l'immobilier d'entreprises notamment autour du développement de ses clusters et pépinières d'entreprises. Ses actions ont en particulier été étayées en 2015 lors de l'élaboration du projet de territoire permettant d'accompagner de nombreuses entreprises dans leur développement.

Jusqu'alors, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin est intervenue principalement en maître d'ouvrage d'opérations visant à la fois des constructions neuves ou des réhabilitations à des fins économiques. Ces interventions trouvent leur limite en terme budgétaire.

Aujourd'hui, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin veut élargir son intervention afin de développer l'offre immobilière généraliste et d'optimiser le parcours résidentiel des entreprises de la CALL, en se positionnant non plus seulement en maître d'ouvrage mais aussi en facilitateur d'opérations portées par des maîtres d'ouvrages privés ou semi-publics.

Pour renforcer le dynamisme du territoire, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite faciliter l'investissement des acteurs du marché, en particulier pour des solutions immobilières multi-occupants destinés principalement à la location répondant à la typologie suivante : locaux d'activités type hôtels d'entreprises (ateliers + bureaux attenants) ou locaux tertiaires dans le cœur d'agglomération. En effet, la connaissance que nous avons de l'offre et la demande de locaux sur le territoire démontre l'insuffisance d'offre à des prix adaptés sur ces catégories d'immobilier d'entreprises, et la difficulté d'attirer des maîtres d'ouvrage privé du fait du risque important sur la commercialisation de ce type de produits. Pour ces raisons, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite pouvoir participer à la pré-commercialisation de certains produits d'immobilier d'entreprises via des promesses de prise à bail, sous certaines conditions.

### **DISPOSITIF**

Pour engager des opérations, les investisseurs exigent un niveau de pré-commercialisation des surfaces, en particulier pour le développement d'immobilier tertiaire neuf naissant sur le territoire. Le dispositif de prise à bail permet de rassurer les investisseurs sur la capacité à commercialiser un projet et d'engager son démarrage dès la purge du permis de construire.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin se dote de la possibilité de signer des promesses de prise à bail c'est-à-dire que la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin s'engagerait à prendre à bail **30% maximum des surfaces d'un ensemble immobilier pour une durée déterminée de 3 à 6 ans**. Cette promesse comprendra une clause de désengagement progressif permettant à des entreprises de substituer l'établissement dans son engagement à hauteur des surfaces qu'elles auront louées. Par conséquent, entre le lancement de l'opération et la livraison du bâtiment, les surfaces commercialisées par l'investisseur contribueront de façon prioritaire à diminuer progressivement l'engagement pris par notre établissement.

A la livraison du bâtiment, si les surfaces, objet de la présente prise à bail, ont trouvé preneur, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin ne deviendra pas locataire de l'opération, les entreprises venant se substituer aux engagements pris par notre établissement. La promesse devient alors caduque.

Dans le cas inverse, si la surface, objet de la promesse, n'est que partiellement commercialisée, l'engagement de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin pourra prendre effet pour la partie commercialisée. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin deviendra donc locataire pendant **une durée déterminée de 3 à 6 ans**, mais pourra, en fonction des projets, se désengager au fur et à mesure par voie de cession ou de résiliation partielle du bail en fonction des entreprises qui décideraient de s'y implanter. **La prise à bail ne pourra excéder une surface supérieure à 30 % de la surface totale de l'immeuble.**

**Chaque projet identifié fera l'objet d'une délibération spécifique afin de confirmer l'engagement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.**

## **CRITÈRES**

Compte-tenu de l'implication de la collectivité, ce dispositif ne pourra être activé que pour des projets exemplaires et répondant à plusieurs critères :

### **Localisation et type de produits :**

- Être localisé dans les pôles d'excellence de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (Pôle d'Excellence Sportif à Liévin , site du 11/19 à Loos-en-Gohelle ou ZAC centralité) pour les immeubles tertiaires et les « hôtels d'entreprises » répondant à la typologie suivante : locaux d'activité (ateliers + bureaux attenants), cellules artisanales et locaux tertiaires. En effet, les opérations dans les pôles d'excellence sont par nature plus difficiles à faire émerger dans la mesure où elles visent un public d'entreprises très spécifiques et le marché d'immeuble de bureaux neufs est émergent sur le territoire ;

- Être situé dans une des zones d'activités de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin afin de développer des « hôtels d'entreprises » (cf typologie détaillée ci-dessus) A ce titre, les activités logistiques et commerciales sont exclues du dispositif.

- Être en phase avec les attentes du marché immobilier local : ne pourront être accompagnés que les projets immobiliers correspondant à des besoins avérés en termes d'immobilier d'entreprise et à la capacité d'absorption du marché.

### **Exigences environnementales :**

Les projets soutenus devront respecter des objectifs environnementaux sur la base d'un engagement précis et formel des initiateurs du projet, qui définira des seuils d'ambitions.

Il s'agit d'éviter un cadre rigide et de maintenir de la souplesse pour mieux prendre en compte le contexte de chaque projet et définir les ambitions qui devront dépasser les simples exigences réglementaires.

La conception architecturale des projets immobiliers soutenus prendra en compte :

- La gestion de l'énergie dans le bâtiment : ainsi les critères de performance énergétique et les solutions utilisant les énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie, bois, réseau de chaleur...) seront privilégiés ;

- La gestion des eaux pluviales à la parcelle aux fins de diminuer les perturbations du cycle de vie de l'eau dans la Ville et de permettre de lutter efficacement contre la dégradation de la qualité de l'assainissement des eaux... ;

- La gestion des déchets, pas suffisamment prise en compte dans l'organisation des bâtiments ;  
- Des matériaux de construction plus écologiques et éthiques (matériaux renouvelables, issus de la récupération ou du recyclage, à faible énergie grise,...) répondant à des principes constructifs écoconstruction,....

- La maîtrise des nuisances et de pollutions intérieures (nuisances acoustiques, pollution de l'air, ...) afin d'offrir un environnement sain aux salariés ;

- La réduction des impacts du chantier lui-même sur son environnement (chantier «vert» ou «propre»).

### **Clauses d'insertion sociale et emploi**

Les bénéficiaires de l'accompagnement communautaire seront invités à intégrer dans les appels d'offres des clauses d'insertion, visant à inciter les entreprises, en réponse à leurs besoins de main d'œuvre, à mener des actions en faveur de l'emploi (par exemple : réserver un pourcentage d'heures à des personnes en parcours d'insertion ; embaucher directement des publics jeunes et adultes demandeurs d'emploi...). Il ne s'agit pas d'un critère d'attribution mais bien d'une volonté inscrite dans la dynamique partenariale afin que les bénéficiaires puissent également contribuer aux politiques locales d'emploi, d'inclusion active et de formation qualifiante pour un retour à l'emploi durable des personnes à la recherche d'emploi.

En outre, la quantité et la qualité des emplois créés par ricochet par les programmes immobiliers seront examinés avec attention et seront un critère déterminant pour l'activation par la Communauté d'agglomération de Lens Liévin du dispositif de prise à bail.

### **Accessibilité**

Les projets retenus devront proposer des solutions alternatives au tout voiture et en particulier pour les projets inscrits dans un périmètre de moins de 500m d'un TCSP, comme par exemple des ateliers à vélo, des bornes de recharge de véhicules électriques, l'autopartage... L'offre faite devra être supérieure aux exigences réglementaires en vigueur.

### **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires seront des maîtres d'ouvrages privés ou semi-publics.

En parallèle, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin a également vocation à avoir, en patrimoine, une offre de locaux d'activités et de bureaux destinée à accueillir les TPE et PME du territoire à leur différent stade de développement.

C'est notamment le cas des pépinières d'entreprises (actuellement sur Loos et Liévin) ou de l'immeuble de bureaux Sirius à Lens.

Afin de diversifier cette offre, il apparaît pertinent de compléter la palette des solutions immobilières par l'acquisition de biens immeubles qui pourraient, par exemple, prendre la forme d'hôtels d'entreprises afin d'accompagner les opérateurs économiques désireux de s'installer dans une des zones d'activités de notre territoire. C'est dans ce cadre qu'est envisagée l'acquisition d'un immeuble de bureaux d'une superficie de 784 m<sup>2</sup> et assorti de 24 places de stationnement, situé à proximité immédiate des axes autoroutiers et au cœur du parc d'activités de la Galance à Sallaumines.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** la possibilité pour la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin d'acquérir des biens ou de prendre à bail tout projet dans le respect des critères et conditions ci-dessus exposés.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D013

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### Clusters Innovation - avance de subventions 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire (adopté en juin 2017) la CALL s'est fixée pour objectif prioritaire de « développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de T.R.I. et de transition énergétique : éco-activités, numérique, tourisme, sport-santé-bien-être, logistique et métiers d'art » et a mis en place un soutien au développement des clusters thématiques du territoire (CD2E, Louvre Lens Vallée, Vivalley, Option Public et TEAM2).

Cette position, pour la CALL, d'animateur du développement économique du territoire figurait également dans le P.L.D.E. 2015-2020 qui mettait en avant le développement de filières d'excellence économique et l'accompagnement des entreprises dans leur stratégie « résidentielle » au fil de leur croissance.

La CALL accompagne ainsi les clusters et partenaires de chaque filière (dont l'enseignement supérieur) afin de co-construire avec eux une stratégie d'innovation et de développement qui se traduit par :

- des conventions de partenariat et d'objectifs pluriannuelles,
- une mobilisation sur la réalisation des grands projets du territoire (tels que l'ERBM, le futur Centre Hospitalier de Lens, la Chaîne des Parcs, le Pôle de Conservation du Louvre.....),
- une participation aux évènements et salons.

L'ambition de devenir la métropole de la troisième révolution industrielle illustre ce changement d'identité économique du territoire et sa capacité de résilience.

2020 constitue pour la CALL une année de valorisation du travail engagé depuis 2015 pour conforter le soutien apporté aux clusters CD2E, Louvre Lens Vallée, Vivalley, Option Public et TEAM2 au travers de programmes d'activités pluriannuels.

Il est proposé d'octroyer aux quatre clusters soutenus par la CALL, une avance au versement de la subvention 2020 égale à 40 % des subventions allouées en 2019.

Le solde de la subvention fera l'objet d'une délibération ultérieure. Les montants attribués seront calculés à l'appui de critères validés par la délibération susmentionnée.

Les 5 clusters : 559 928 € (40 % de la subvention 2019) :

- Vivalley	100 000 €
- Option Public	72 000 €
- Louvre Lens Vallée	239 928 €
- CD2E	120 000 €
- TEAM2	28 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Jean-François CARON  
(Président du CD2E)

**Mandate** le Président pour signer les conventions correspondantes avec les structures reprises ci-dessus, pour leur permettre de poursuivre leurs actions sur le territoire.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 559 928 € sont prévus au budget primitif 2020 sur les imputations :Budget Principal et Budget Action Economique /Fonctionnement/Lignes de crédit n°9995, 9994, 7837, 7776 et 7772.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D014

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Concours financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin Subvention 2020

Considérant que le PLIE de Lens-Liévin exerce comme tâche l'accompagnement des demandeurs d'emplois sous différentes formes (suivi des parcours, insertion par l'activité économique, lutte contre les freins à l'emploi),

Considérant l'intérêt des autres missions du PLIE telles que :

- Ingénierie pour la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics sur le territoire,
- Appui et accompagnement des collectivités en matière d'insertion sociale et professionnelle,
- Conseil et accompagnement des entreprises en matière de recrutement du public en insertion.

Considérant que les actions susvisées répondent aux besoins du territoire, il est proposé que la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin accorde son soutien (selon les modalités définies dans cette convention d'objectifs) à hauteur de 335 066 €.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Daniel KRUSZKA  
(Membre de la structure)

**Décide** de subventionner à hauteur de 335 066 € le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération de Lens-Liévin au titre de l'année 2020.

**Autorise** le Président à :

- signer la convention d'objectifs susvisée,
- procéder aux opérations comptables correspondantes.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 335 066 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation :Budget Général /Fonctionnement/Ligne de crédit 325.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D015

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### **Mission Locale de l'agglomération de Lens Liévin Concours financier de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin Subvention 2020**

En référence à l'article L5314-2 du code du travail et au Protocole 2005 des Missions Locales, l'Association a pour objet principal de remplir une mission publique pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Présente sur l'ensemble du territoire, elle soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Ainsi son accompagnement socio-professionnel porte sur la personne dans sa globalité en s'appuyant sur ses ressources et ses compétences visant l'autonomie des jeunes.

Sur le volet professionnel, cet accompagnement répond à la nécessité de sécuriser des trajectoires passant par la prévention de la dégradation des compétences, l'amélioration des mobilités et le développement de l'employabilité.

Aussi, l'ensemble des ses missions sont inscrites dans 5 axes prioritaires d'actions :

- repérage, accueil, information et orientation
- accompagnement des parcours d'insertion
- développement d'actions pour favoriser le retour à l'emploi
- ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
- expertise et observation active du territoire.

Afin de mener à bien ces actions en faveur de la jeunesse de l'Agglomération, une participation à hauteur de 591 399 € est sollicitée pour l'année 2020.

Considérant l'intérêt des actions de la Mission Locale pour le territoire, il est proposé qu'une convention d'objectifs soit signée entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Mission Locale.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération accorderait son soutien selon des modalités définies dans cette convention à hauteur de 591 399 €.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Daniel KRUSZKA  
(Membre de la structure)

**Décide** d'accorder au titre de l'année 2020 une subvention s'élevant à 591 399 €.

**Autorise** le Président à :

- signer la convention d'objectifs susvisée,
- procéder aux opérations comptables correspondantes.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 591 399 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget Général /Fonctionnement/Ligne de crédit 324.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D016

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### Maison de l'Emploi du bassin de Lens-Liévin/Hénin Carvin Concours financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin Subvention 2020

Fondée en 2006 par les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, la Maison de l'Emploi du bassin de Lens-Liévin/Hénin-Carvin a pour vocation de contribuer aux initiatives publiques et privées en faveur de l'emploi sur le territoire.

Ainsi elle poursuit en 2020 le développement de ses actions engagées en 2019, à savoir :

- Le développement de l'offre de service emploi
- L'accompagnement des entreprises locales dans leur gestion des emplois
- L'orientation des salariés et des demandeurs d'emploi sur l'Emploi et la Formation
- Le développement de la stratégie territoriale partagée avec les acteurs du développement économique, de l'emploi et de l'insertion.

Elle sollicite pour mener à bien ces actions une participation à hauteur de 78 000 €.

Considérant que la Maison de l'Emploi exécute des missions sur le territoire de l'agglomération répondant aux besoins des habitants concernés, il est proposé qu'une convention d'objectifs soit signée entre la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et la Maison de l'Emploi. Dans ce cadre et à ce titre, la Communauté d'Agglomération accorderait son soutien à hauteur de 78 000 € au titre de 2020.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Daniel KRUSZKA  
(Membre de la structure)

**Décide** de subventionner à hauteur de 78 000 € la Maison de l'Emploi du Bassin de Lens-Liévin/Hénin-Carvin pour 2020.

**Autorise** le Président à :

- signer la convention d'objectifs susvisée,
- procéder aux opérations comptables correspondantes.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 78 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation :Budget Général/Fonctionnement/Ligne de crédit 1655.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D017

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### Loos-en-Gohelle - Abords du 11/19 - Exercice du droit de préemption urbain délégué

Symbole fort de toute la démarche d'éco-transition du projet de Territoire, la Base du 11/19 à Loos-en-Gohelle est une vitrine essentielle de l'agglomération. Sa mise en valeur et son accessibilité depuis la route de Béthune nécessitent une réflexion urbaine et programmatique que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a engagée via l'élaboration en cours du Master Plan « NORD A21 ».

La déclinaison opérationnelle des orientations qui seront actées prochainement s'appuiera nécessairement sur une maîtrise foncière de ce secteur.

Par délibération en date du 20 février 2018, le Conseil Communautaire a posé les bases de la mise en œuvre d'acquisitions auprès de l'Établissement Public Foncier (EPF) Nord – Pas-de-Calais s'inscrivant dans le cadre du projet de Territoire dont l'objectif est notamment de renforcer l'attractivité des pôles urbains, d'articuler les trames urbaines et paysagères et de réguler la programmation immobilière.

Suite à cette délibération cadre, le Bureau Communautaire du 25 avril 2019 a autorisé l'acquisition des biens acquis par l'EPF dans le cadre d'une convention de portage régularisée avec la Ville de Loos-en-Gohelle et situés aux abords du site du 11/19. L'acte de transfert de propriété correspondant est en cours de rédaction.

Afin de faciliter les démarches foncières, la Ville de Loos-en-Gohelle a décidé, par délibération en date du 2 décembre 2019, de déléguer son droit de préemption urbain, dans ce secteur, à l'établissement intercommunal.

Il y aurait donc lieu d'entériner l'exercice du droit de préemption urbain délégué comme outil d'acquisition foncière au sein dudit périmètre des « Abords du 11/19 ».

Vu la délibération en date du 2 décembre 2019 par laquelle le Conseil Municipal de Loos-en-Gohelle a décidé de déléguer à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin le droit de préemption communal au sein du périmètre dit des « Abords du 11/19 ».

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** la délégation, au profit de l'établissement intercommunal, du droit de préemption urbain de la Ville de Loos-en-Gohelle au sein du périmètre des « Abords du 11/19 », conformément au plan et à l'annexe jointe,

**Dit** que l'exercice du droit de préemption urbain délégué constitue un outil de maîtrise foncière au sein dudit périmètre.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D018

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### **Liévin - Prolongation d'une mise à disposition de terrain dans le cadre du chantier du Centre de Conservation du Louvre - Avenant n°1**

Par délibération en date du 16 mai 2017, l'assemblée communautaire a autorisé la cession de terrains au profit de l'Etat et la mise à disposition temporaire de parcelles communautaires au profit de l'Etablissement Public du Musée du Louvre, dans le cadre du projet du Centre de Conservation du Louvre à Liévin.

La convention de mise à disposition précaire correspondante, relative à un ensemble foncier non bâti de près de 12 000 m<sup>2</sup> situé au sud du projet, dans le secteur Jaurès à Liévin, a été régularisée le 10 août 2017 et prendra fin le 31 décembre 2019.

L'Etablissement Public du Musée du Louvre sollicite la prolongation des accords relatifs à ladite mise à disposition et ce jusqu'au 31 août 2020, afin de finaliser le chantier.

Aussi, il conviendrait de procéder à la signature de l'avenant correspondant.

Toutes les autres conditions insérées dans la convention de mise à disposition précaire initiale demeureraient inchangées.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président, ou toute personne déléguée, à signer, avec l'Etablissement Public du Musée du Louvre, 34 quai François Mitterrand, 75001 PARIS 1, l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de terrains communautaires régularisée le 10 août 2017, tel que repris en annexe 1.

La durée de la mise à disposition précaire est prolongée jusqu'au 31 août 2020.

Toutes les autres conditions insérées dans la convention de mise à disposition initiale demeurent inchangées.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D019

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier Octroi de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin - E.R.B.M. 2019 - Maisons & Cités SOGINORPA - Bully-les-Mines & Grenay - Cité des Alouettes - 131 logements

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier doit permettre, sur la période 2018 – 2028, d'accélérer la rénovation des cités minières.

Dans la continuité de la volonté affichée dans son Projet de Territoire, la communauté d'Agglomération de Lens – Liévin (C.A.L.L.) accompagne la mise en place opérationnelle de cette politique sur son territoire et souhaite soutenir et promouvoir la rénovation énergétique des logements sur un modèle durable en phase avec la Troisième Révolution Industrielle.

Les délibérations des 05 octobre et 18 décembre 2018 définissent le cadre d'intervention financière de la C.A.L.L. qui, pour mémoire est de 8 000 € maximum par logement, se déclinant comme suit :

Conditions d'octroi d'une aide de l'Agglomération au titre Habitat - ERBM	Intégration de la démarche de réhabilitation dans un projet local concerté avec les collectivités, validé par le COFIL et intégré au PPI Travail sur la diversification du peuplement abouti : objectif de vente de 5% du patrimoine existant bâti ou à bâtir
1 - Étiquette énergétique : C	2000 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logement pour l'ensemble de l'opération)	4000 plafonné à 80% du coût engendré
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	2000 €
S'agissant d'un socle de base, il est possible que ces 3 objectifs ne puissent être atteints ou se voir substituer à d'autres dans la limite de 8 000 € par logement sous réserve de validation par le COFIL de la CALL :	
4 - BBC Rénovation 80 kWh/m <sup>2</sup> an	3 000 € (soit un bonus de 1000 € en sus de l'atteinte de la classe C)
5 - Traitement des abords et façades	2 000 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	2 000 €

En décembre 2018, la C.A.L.L. avait été sollicitée par Maisons & Cités SOGINORPA dans le cadre de l'opération de rénovation de 131 logements sis Cité des Alouettes sur les communes de Bully-les-Mines et Grenay.

Par délibération en date du 18 décembre 2019, un accord pour l'octroi d'une subvention de 801 000 € avait été donné. Toutefois, l'opérateur n'a pas engagé ses travaux de rénovation dans les six mois après la date d'accord des financements État ERBM comme la réglementation l'y oblige. Comme ce délai est dépassé et que la décision de financement est caduque, Maisons & Cités a redéposé une nouvelle demande de subvention assortie d'une nouvelle maquette financière dans laquelle la part de la subvention C.A.L.L. diffère de celle initialement instruite.

La nouvelle demande d'un montant total de 921 000 €, qui vient se substituer à la précédente subvention de 801 000 € se décline comme suit :

C.A.L.L.	Nombre de logements	Montant unitaire des subventions	Montant de la subvention
1 - Étiquette énergétique : C certifié	131	2 000 €	262 000,00 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logt pour l'ensemble de l'opération) [Plafonné à 80% du coût engendré]		4 000 €	0,00 €
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	131	2 000 €	262 000,00 €
4 - BBC Rénovation 80 kWh/m <sup>2</sup> an	131	1 000 €	131 000,00 €
5 - Traitement des abords et façades	131	2 000 €	262 000,00 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	4	2 000 €	4 000,00 €
<b>TOTAL C.A.L.L.</b>			<b>921 000,00 €</b>

L'objet de la présente délibération vise à :

Valider ce montant de 921 000 € et à en autoriser l'octroi à Maisons & Cités SOGINORPA.

S'agissant de la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération, instruite par la C.A.L.L. au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État, elle ne nécessite pas la mise en place d'une convention financière spécifique.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'octroyer à Maisons & Cités SOGINORPA une subvention de 921 000 € qui constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de 131 logements sis Cité des Alouette à Bully-les-Mines et Grenay dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

**Précise** que les crédits nécessaires, sont prévus au budget principal 2020 sur l'autorisation de programme SHAB ERBM 2018 (Part Call) ligne de crédit n°8892

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D020

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier Octroi de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin - E.R.B.M. 2019 - Maisons & Cités SOGINORPA - Lens - Îlot Parmentier - 53 logements

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier doit permettre, sur la période 2018 – 2028, d'accélérer la rénovation des cités minières.

Dans la continuité de la volonté affichée dans son Projet de Territoire, la communauté d'Agglomération de Lens – Liévin (C.A.L.L.) accompagne la mise en place opérationnelle de cette politique sur son territoire et souhaite soutenir et promouvoir la rénovation énergétique des logements sur un modèle durable en phase avec la Troisième Révolution Industrielle.

Les délibérations des 05 octobre et 18 décembre 2018 définissent le cadre d'intervention financière de la C.A.L.L. qui, pour mémoire est de 8 000 € maximum par logement, se déclinant comme suit :

Conditions d'octroi d'une aide de l'Agglomération au titre Habitat - ERBM	Intégration de la démarche de réhabilitation dans un projet local concerté avec les collectivités, validé par le COPIL et intégré au PPI Travail sur la diversification du peuplement abouti : objectif de vente de 5% du patrimoine existant bâti ou à bâtir
1 - Étiquette énergétique : C	2000 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logement pour l'ensemble de l'opération)	4000 plafonné à 80% du coût engendré
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	2000 €
S'agissant d'un socle de base, il est possible que ces 3 objectifs ne puissent être atteints ou se voir substituer à d'autres dans la limite de 8 000 € par logement sous réserve de validation par le COPIL de la CALL :	
4 - BBC Rénovation 80 kWh/m <sup>2</sup> an	3 000 € (soit un bonus de 1000 € en sus de l'atteinte de la classe C)
5 - Traitement des abords et façades	2 000 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	2 000 €

Dans ce cadre, la C.A.L.L. a été sollicitée par Maisons & Cités SOGINORPA dans le cadre de l'opération de rénovation de 53 logements sis Îlot Parmentier à Lens.

La présente demande d'un montant total de 371 000 € se décline comme suit :

C.A.L.L.	Nombre de logts	Montant unitaire de subventions	Montant de la subvention
1 - Étiquette énergétique : C certifié	53	2 000 €	106 000,00 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logt pour l'ensemble de l'opération) [Plafonné à 80% du coût engendré]			0,00 €
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	53	2 000 €	106 000,00 €
4 - BBC Rénovation 80 kWh/m²an	53	1 000 €	53 000,00 €
5 - Traitement des abords et façades	53	2 000 €	106 000,00 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)		2 000 €	0,00 €
<b>TOTAL C.A.L.L.</b>			<b>371 000,00 €</b>

Cette demande a été instruite par les services communautaires et a fait l'objet d'une validation par le Comité en charge du pilotage de cette démarche sur le territoire.

Ce montant de 371 000 € constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération qui sera instruite au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'octroyer à Maisons & Cités SOGINORPA une subvention de 371 000 € qui constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de 53 logements sis Ilot Parmentier à Lens dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

**Précise** que les crédits nécessaires, sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget principal / Autorisation de Programme 2019 SHAB-ERBM (part Call) / Ligne de crédit 10020

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D021

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### **Octroi de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin - Appel à Projets 2019 "Modes d'Habiter Innovants" à Maisons & Cités pour le projet Domicile Partagé à Méricourt**

La Communauté d'Agglomération promeut à travers son Projet de Territoire et son programme Local de l'Habitat (P.L.H.) l'innovation dans les formes d'habiter.

Suite au bilan à mi-PLH 2 validé par les élus en conseil communautaire de décembre 2018, un état des lieux précis des forces et des faiblesses du territoire en termes de logements a été partagé avec l'ensemble des partenaires de la C.A.L.L.

Afin d'accompagner la politique de l'habitat inscrite dans le projet de Territoire un appel à projet a été initié à destination des acteurs (bailleurs ou promoteurs) proposant de diversifier l'offre locative et d'introduire de l'habitat novateur sur le territoire.

Cet accompagnement se concrétise par un apport financier de 40 000 € maximum.

L'appel à projet a été diffusé auprès des partenaires de la C.A.L.L., et repris sur le site Internet .

Pour 2019, Maisons & Cités a saisi cette opportunité, pour un projet sis à Méricourt.

Le concept proposé est un domicile partagé permettant à des personnes dépendantes, désorientées mais dont le comportement autorise la vie en communauté avec un accompagnement non médicalisé, de partager un même lieu de vie quotidienne tout en gardant une vie sociale dans la cité.

L'innovation réside dans la dynamique partenariale impulsée prenant appui sur la mutualisation des compétences.

Le projet est destiné à accueillir 8 résidents et 2 accompagnants, il permet de soulager les familles dans l'attente d'une place dans une structure spécialisée et constitue l'opportunité de les accueillir dans un cadre familial, convivial et adapté. Le domicile partagé repose sur le principe du logement social, ses occupants peuvent donc bénéficier des aides de droit commun en fonction de leur situation (APL, APA, AAH).

Après instruction de la demande et avis favorable du jury mis en œuvre dans ce cadre, il est proposé d'octroyer une subvention de 40 000 € (6,72 % du coût de l'opération) à Maisons & Cités pour ce programme qui figure également dans la programmation de logements locatifs sociaux 2020.

Ce montant de 40 000 € constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération qui sera instruite au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État dans le cadre de la programmation de logements locatifs sociaux 2020.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'octroyer à Maisons & Cités une subvention de 40 000 € qui constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération de construction de 3 logements locatifs sociaux sis à l'angle des rues Jules Mousseron et des écoles à Méricourt dans le cadre de la programmation de logements locatifs sociaux 2020.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 40 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur le budget principal / Autorisation de programme 2019 SHAB-INNOV/ ligne de crédit n°10 053

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D022

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### **Programme d'Actions (PA) 2020 au titre de la convention des aides à la pierre et de la convention de gestion ANAH et conditions d'attribution des aides CALL sur fonds propres.**

Le Président rappelle que par convention de délégation de compétence du 30 juin 2017 conclue entre la CALL et l'État, il a été confié à la CALL pour 6 ans, l'attribution des aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat privé et leur notification aux bénéficiaires. En effet, l'intervention sur l'habitat privé existant constitue une priorité de la politique Habitat de la CALL dont les orientations et les enjeux sont en conformité avec les priorités de l'ANAH à savoir :

- Les projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé ;
- L'amélioration de la performance thermique des logements ;
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie ;
- Les projets d'amélioration énergétique dans le cadre des copropriétés fragiles.

Afin de faciliter la bonne gestion des aides publiques en faveur de l'habitat privé par la délégation territoriale, l'État a demandé à la CALL d'établir un programme d'actions (PA) relatif à l'attribution des subventions ANAH.

Ce programme d'actions doit permettre une « meilleure visibilité opérationnelle » dans la mise en œuvre de la convention de délégation. Il permet également de définir les priorités et les modes de réponses apportés selon les statuts de propriétés et selon les types de travaux envisagés.

Il s'applique aux dossiers déposés à compter du 1<sup>er</sup> février 2020.

**Les principales modifications inhérentes à ce PA, demandées par l'État, sont les suivantes : confère PA complet en annexe**

Pour les propriétaires occupants (PO) :

- Modulation des aides de l'ANAH :

- o Le plafond de travaux subventionnables, pour les logements très dégradés et/ou insalubres, est proposé à la hausse : 62 500€ au lieu de 50 000€ afin d'amoindrir le reste à charge
- o Majoration du plafond de travaux subventionnables pour les dossiers couplant à la fois des travaux de rénovation thermique et d'autonomie avec un plafond qui sera de 30 000€ au lieu de 20 000€.

- Conditions techniques :

- o Les travaux d'extension pour l'autonomie de la personne dans un but de maintien à domicile feront l'objet d'une attention particulière en cas de demande de dérogation spécifique ;
- o Il sera demandé une maîtrise d'œuvre complète obligatoire assurée par un maître d'œuvre pour toute opération de plus de 50 000 € HT de travaux subventionnables ou ayant une cotation témoignant d'une forte dégradation ;
- o Seuls les changements de menuiseries passant du simple au double vitrage seront subventionnés (sauf sur présentation d'une demande dérogatoire argumentée proposée par l'opérateur en charge de l'AMO) ;
- o Les menuiseries dont la pose se fait en « rénovation » ne seront pas subventionnées ;

- o En cas de remplacement de plusieurs menuiseries, l'installation d'une ventilation mécanique (VMC, VMR) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) ;
- o En cas de changement ou d'installation de chauffage central, la pose d'un thermostat (ou autre matériel permettant de réguler la température...) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la CLAH.

Pour les propriétaires bailleurs (PB) :

- Modulation des aides de l'ANAH :

- o Le plafond de travaux subventionnables proposé à la hausse : 1 500€/m<sup>2</sup> au lieu de 1 000€/m<sup>2</sup> ;
- o Taux de subvention proposé à 45% au lieu de 40% pour les PB réhabilitant un logement vacant... ;
- o Obligation d'atteindre une performance énergétique de niveau étiquette énergie D+ après travaux (consommation a minima équivalente de 151 à 200 kWhép/m<sup>2</sup>/an en énergie primaire) ;
- o Tous les logements des PB qui font l'objet d'une demande de subvention doivent être conventionnés pour une durée minimum de 9 ans ;
- o La priorité sera donnée aux loyers conventionnés très sociaux et conventionnés sociaux ;
- o Il sera demandé une maîtrise d'œuvre complète obligatoire assurée par un maître d'œuvre pour toute opération de plus de 50 000 € HT de travaux subventionnables ou ayant une cotation témoignant d'une forte dégradation ;
- o Les créations de logements de moins de 50m<sup>2</sup> feront l'objet d'une attention particulière.
- o En cas de remplacement de plusieurs menuiseries, l'installation d'une ventilation mécanique (VMC, VMR) est obligatoire sauf dérogation acceptée par la CLAH ;
- o Seuls les changements de menuiseries passant du simple au double vitrage seront subventionnés (sauf sur présentation d'une demande dérogatoire argumentée proposée par l'opérateur en charge de l'AMO) ;
- o Les menuiseries dont la pose se fait en « rénovation » ne seront pas subventionnables.

Pour les conventionnements sans travaux :

- Une visite systématique des logements sera effectuée – contrôle avant signature des engagements (notamment pour contrôler le respect des normes de décence des logements) ;
- Les diagnostics de Performance Énergétique (DPE) des logements mis en location seront systématiquement demandés aux PB.

Enfin, il est proposé de revoir les aides attribuées par la CALL sur fonds propre en faveur des projets de réhabilitation des propriétaires occupants et bailleurs du territoire. Ces nouvelles aides sont adaptées en fonction des nouveaux objectifs et axes d'interventions définis dans le cadre du nouveau Programme d'Intérêt Général « Précarité Énergétique et Habitat Indigne » et ont été calibrées à hauteur de 400 000€.

**Les principales modifications inhérentes à ces aides Habitat Privé – CALL 2020, sont les suivantes :** *confère tableau complet en annexe*

Pour les propriétaires occupants (PO) :

- Il est principalement proposé de supprimer l'abondement des aides CALL au dispositif Habiter Mieux Agilité de l'ANAH afin d'inciter les propriétaires de s'engager vers des projets travaux plus vertueux ;
- De mettre en place des aides pour les propriétaires en site ERBM ;
- D'abonder les aides de l'ANAH au titre de la lutte contre l'habitat indigne, de la perte d'autonomie et de la précarité énergétique.

Pour les propriétaires bailleurs (PB) :

- Favoriser la remise sur le marché des logements non occupés et très dégradés (vacants depuis plus de 12 mois) ;
- Approuver les transformations d'usage faisant état d'un intérêt social, économique, environnemental et technique ;
- Encourager les propriétaires bailleurs dans leur projet travaux afin de conventionner des logements à loyers maîtrisés.

Les plus-values pour la collectivité :

- Inciter les projets travaux des propriétaires occupants et bailleurs ;
- Sécuriser les plans de financements des propriétaires occupants les plus modestes ;
- Mailler l'ensemble des dispositifs opérationnels déployés sur le territoire communautaire.

Le PA a reçu un avis favorable de la Commission locale de l'habitat le 3 décembre 2019.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve :**

-la mise en œuvre du programme d'actions relatif à l'attribution des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

-la modulation des aides ANAH, pour l'année 2020, en faveur des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs, telles que reprises dans le programme ci-annexé à la présente délibération,

-l'attribution d'aides par la CALL sur fonds propres, pour l'année 2020, en faveur des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs, telles que reprises dans le programme ci-annexé à la présente délibération.

**Autorise** le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

**Précise** que la ligne budgétaire de 400 000 € est prévue au budget 2020 sur l'AP 2020 « SHABAIDPRI »

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D023

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

\*\*\*\*

### Conventionnement CAF/CALL dédié à la mise en place du Permis de Louer

Conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR), la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) expérimentera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une durée de 2 ans, sur 13 communes de son territoire, le permis de louer et plus précisément, la mise en place de l'autorisation préalable de mise en location.

Dans le cadre du déploiement de ce permis de louer, il s'avère essentiel de travailler aux partenariats, notamment, avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

En effet, l'article 85 de la loi ALUR instaure un dispositif de conservation des allocations de logement familiales (ALF) et des allocations de logement sociales (ALS) afin d'inciter les bailleurs de logements indécents à effectuer les travaux nécessaires à leur mise en conformité.

Ainsi, la CAF et la CALL ont pour objectif commun de s'assurer de la décence des logements mis en location et décident d'intervenir sur l'ensemble des logements des bénéficiaires d'une allocation de logement (à caractère social ou familial) situés dans le périmètre défini dans la délibération du 19 juin 2019 relative à la mise en place du permis de louer, sur les communes d'Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Estevelles, Eleu-dit-Leauwette, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Sains-en-Gohelle et Sallaumines.

A ce titre, il est donc proposé une convention partenariale ayant pour objet de :

- Renforcer la politique de lutte contre la non-décence et l'insalubrité du parc privé en conjuguant les efforts de la CALL et de la CAF afin :
  - de lutter contre les marchands de sommeil ;
  - d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire ;
  - d'améliorer la qualité de vie quotidienne des familles, l'appropriation de leur logement et faciliter ainsi leur insertion sociale.
- Habilitier la CALL, via son opérateur, à vérifier les critères de décence définis par le décret n° 2002-120 du 30/01/2002 et à dresser des constats sur l'état des logements dont les occupants bénéficient d'une allocation logement à caractère social (ALS) ou familial (ALF) versée par la CAF.
- Déterminer la procédure mise en œuvre entre la CAF et la CALL pour l'établissement des constats de décence des logements. Définir les modalités d'échange et de transfert de données de la CAF vers la CALL. Chaque mois, la CAF du Pas-de-Calais édite la liste des nouveaux bénéficiaires d'ALS et d'ALF du mois écoulé dans le périmètre défini via une requête dans sa base de données allocataires.

Il est précisé que cette convention prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une durée de 2 ans soit jusqu'au 31 décembre 2022 et n'a aucune incidence financière sur les deux parties.

**Les plus-values pour la collectivité :**

- Accéder à une base de données majeures visant au repérage des propriétaires bailleurs proposant toute nouvelle mise en location via l'ouverture des demandes d'ALS et d'ALF.
- Permettre un partenariat avec un acteur ressource gage de bonne réussite du dispositif Permis de louer sur le territoire communautaire.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** la signature de la convention de partenariat avec la CAF ci-annexée et ayant pour objet la réalisation de diagnostics vérifiant les critères de décence des logements, dans le cadre de la mise en place de l'autorisation préalable de mise en location sur les 13 communes précitées.

**Autorise** le Président à prendre les engagements juridiques nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Précise** qu'aucun crédit n'est nécessaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D024

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Traitement des déchets végétaux Redevance du 1er janvier au 31 décembre 2020

Il est rappelé que par délibération en date du 18 décembre 2018, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN a fixé à 26 € par tonne, le montant de la redevance, pour le traitement de végétaux amenés par les tiers (communes ou entreprises), sur le site de traitement des déchets végétaux correspondant. Pour l'année 2020, il est proposé de maintenir à 26 € par tonne, le tarif de la redevance.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Fixe** pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, à 26 € par tonne, le montant de la redevance pour le traitement de végétaux amenés par les tiers, sur le site de traitement des déchets végétaux retenu.

**Indique** que les crédits sont prévus dans le Budget Primitif 2020 du Budget Principal sur la ligne de crédit n°382

**Autorise** le Président à signer les conventions d'apports correspondantes, autorisant l'accès du site aux clients.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D025

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### **Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés Lancement du défi « Foyers zéro Déchet » 2020 Subvention pour la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités - Année 2020**

En septembre 2019, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée à mettre en œuvre son Programme Local de Prévention des Déchets et s'est fixée l'objectif de diminuer de 10% ses déchets ménagers et assimilés sur son territoire entre 2020 et 2023, soit une baisse de 15 302 tonnes ce qui représente 62,4 kg par habitant.

Ce programme, inscrit dans le cadre de la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), et prévoit notamment que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin développe des actions « foyers zéro déchet ». Ces actions permettront d'offrir aux communes et aux usagers du territoire, la possibilité de réduire significativement la quantité de déchets produits par foyer et de transformer durablement les habitudes de consommation des ménages. L'objectif est d'accompagner 300 foyers volontaires par an sur toute la durée du programme. Les foyers recevront un kit de démarrage zéro déchet (composé notamment de bocaux, de sacs à vrac, d'un peson, d'une carafe, d'un bio-seau) qui servira tout au long du défi.

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) anime un réseau associatif de plus d'une centaine d'associations œuvrant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. Sa capacité à solliciter les acteurs pour diffuser et mobiliser largement constitue un véritable atout pour la constitution d'équipes « foyers zéro déchet ». Une des forces de la démarche portée par la MRES est de s'appuyer sur ses acteurs locaux. La MRES a déjà piloté plusieurs défis zéro déchet sur la Région avec notamment celui de la Métropole Européenne de Lille et plus localement ceux initiés par la Ville de Loos-en-Gohelle. Au total, dans le cadre de la mission de la MRES, près d'une centaine d'ateliers seront proposées aux familles inscrites au défi. L'objectif des ateliers est de permettre aux participants de pratiquer le zéro déchet (fabrication de sacs à vrac, produits d'entretien ou cosmétiques réalisés soi-même, réparations et bien entendu compostage...).

La collectivité proposera en parallèle ses propres ateliers sur la sensibilisation au tri des déchets. Une phase de candidature de deux mois précédera le défi qui sera organisé sur une période 6 mois. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin soutient la démarche de l'association pour la construction de la méthode et l'animation des familles mobilisées sur la réduction des déchets, avec un déploiement à l'échelle du territoire communautaire.

Le lancement du défi « foyers zéro déchet » sur le territoire communautaire sera une année expérimentale et un bilan devra être présenté au comité de pilotage « politiques environnementales » et aux élus et à la « commission service à la population et territoire durable » avant de pérenniser la démarche.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Valide** le lancement du défi « Foyers zéro Déchet » 2020

**Décide** d'accorder, au titre de l'année 2020, à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, dont le siège social est 23 rue Gosselet, 59000 LILLE, une subvention annuelle de 65 000 €.

**Autorise** le Président à signer, avec cette association, une convention et tous documents précisant les modalités de versement et de contrôle de l'utilisation de la subvention accordée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 65 000 € sont prévus au budget primitif 2020 du budget principal (n° de la ligne de crédit en cours de création)

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D026

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Modalités de la prise en charge de la fourniture et de l'entretien-maintenance des Bornes d'Apport Volontaire Enterrées (BAVE) pour la collecte des déchets ménagers et assimilés

Dans le cadre de son programme de modernisation de la gestion des déchets ménagers et assimilés, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) procède progressivement au développement de la collecte par apport volontaire des déchets ménagers à l'échelle de son territoire. En plus des actions réalisées précédemment, collecte du verre par apport volontaire, extension du réseau de déchèteries communautaires, la CALL a décidé l'application des mesures suivantes :

- mise en œuvre de bornes d'apport volontaire enterrées pour tout lotissement de 20 logements et plus, rendue obligatoire au regard du règlement de collecte et des documents d'urbanisme,
- fourniture et mise en œuvre de BAVE par la CALL dans le cadre de projets d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage communale,
- mise en œuvre de BAVE prochainement dans le cadre des projets du NPNRU et de l'ERBM.
- 

Actuellement, les modalités de prise en charge et d'entretien-maintenance des BAVE sur le territoire sont les suivantes :

	Type de travaux	Fourniture des bornes enterrées	Entretien - maintenance	Nettoisement aux pieds des bornes
<b>Maîtrise d'ouvrage privée - promoteurs</b>	Construction ou réhabilitation	100 % promoteurs	100 % CALL si rétrocession des équipements à la commune	100 % communes
<b>Maîtrise d'ouvrage privée - bailleurs sociaux</b>		100 % bailleurs sociaux	100 % bailleurs sociaux	100 % bailleurs sociaux
<b>Projet ANRU 1 - bailleurs sociaux</b>		50 % bailleurs et 50 % CALL		
<b>Maîtrise d'ouvrage communale</b>		100 % CALL	100 % CALL	100 % CALL

Pour mémoire, à ce jour, 498 bornes AV enterrées sont disposées sur le territoire de la CALL, dont 437 appartiennent aux bailleurs sociaux :

- 197 pour les Ordures Ménagères,
- 145 pour les Emballages Ménagers,
- 95 pour le Verre.

Au vu du développement actuel de la collecte par apport volontaire et de celui à venir, tout en répondant aux attentes des bailleurs sociaux, il convient aujourd'hui de redéfinir les modalités de prise en charge de ces équipements tant sur la fourniture que sur l'entretien-maintenance entre habitat privé et habitat social, notamment au regard de l'application de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Sur la base de ces éléments, les modalités de prise en charge et d'entretien-maintenance des BAVE sur le territoire deviennent les suivantes à compter de l'année 2020 :

	Type de travaux	Fourniture des bornes enterrées	Entretien - maintenance	Nettoisement aux pieds des bornes
<b>Maîtrise d'ouvrage privée - promoteurs</b>	Construction ou réhabilitation	100 % promoteurs	100 % CALL si rétrocession des équipements à la commune	100 % communes
<b>Maîtrise d'ouvrage privée - bailleurs sociaux</b>	Construction	100 % bailleurs sociaux	100 % CALL	100 % bailleurs sociaux
<b>Projet ANRU 1 - bailleurs sociaux</b>	Réhabilitation	50 % bailleurs et 50 % CALL		
<b>Projets PNRU et ANRU 2</b>	Construction			
<b>Projets ERBM (demande des bailleurs sociaux)</b>	Réhabilitation			
<b>Maîtrise d'ouvrage communale</b>	Construction ou réhabilitation	100 % CALL		

Chaque dossier lié à une demande de prise en charge fera l'objet d'une analyse technique et financière par les services communautaires et sera traduit au travers d'une convention de mise en œuvre et de gestion des bornes enterrées.

Concernant l'ensemble des projets relatifs au NPNRU, la prise en charge financière globale directe de l'Agglomération pour desservir l'ensemble des foyers concernés est estimée à environ 380 000 € TTC.

Concernant l'ensemble des projets relatifs à l'ERBM, la prise en charge financière globale directe de l'Agglomération pour desservir l'ensemble des foyers concernés est estimée à environ 2 780 000 € TTC.

S'agissant des bornes enterrées mises en œuvre dans les grands ensembles collectifs dans le cadre de l'ANRU 1, et pour être en cohérence avec les modalités de prise en charge annoncées ci-dessus, celles-ci seront rétrocédées à la CALL à l'euro symbolique et feront l'objet au préalable d'un état des lieux, et au besoin, d'une remise en état de fonctionnement par les bailleurs sociaux. L'entretien annuel correspondant sera pris en charge par l'Agglomération dès cette année, dont le montant global annuel est estimé à environ 28 000 € TTC.

Il convient de rappeler que cette prise en charge financière par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est rendue possible par les économies de fonctionnement réalisées à moyen terme, différentiel entre la collecte en porte à porte et la collecte en apport volontaire, aujourd'hui plus favorable pour l'Agglomération.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Fixe** les modalités de prise en charge financière de fourniture et d'entretien-maintenance des bornes enterrées applicables à partir de l'année 2020, ainsi que la prise en charge de l'entretien annuel des bornes enterrées existantes des bailleurs sociaux à partir de 2019,

**Autorise** le Président à signer les avenants aux conventions en cours, les conventions à venir ainsi que tout autre document jugé utile.

Ces dispositions sont subordonnées à la disponibilité des crédits correspondants votés chaque année.

Les dépenses correspondantes seront à imputer sur la ligne de crédit et programmes suivants :

Budget 01 /Fonctionnement /Gestion des déchets // Ligne de crédit 7668 (entretien bornes enterrées)

Budget 01 /Investissement / Programme ERBM part agglo

Budget 01 /Investissement / Programme NPNRU

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D027

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Contribution aux investissements en assainissement applicable à compter du 1er janvier 2020

Les dépenses de fonctionnement du service d'assainissement collectif supportées directement par la Communauté d'Agglomération (investissement, remboursement des emprunts et quote-part des frais de personnels essentiellement) sont couvertes par :

- Une contribution aux investissements appliquée à chaque mètre cube d'eau facturé aux usagers, s'agissant des eaux usées,
- Une contribution du budget général, s'agissant des eaux pluviales.

Cette contribution aux investissements s'ajoute aux frais d'exploitation du réseau perçus directement par Véolia Eau dans le cadre des contrats d'affermage et aux redevances et taxes en vigueur.

La facture 120 m<sup>3</sup> TTC reste donc inchangée pour les usagers.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Fixe** le montant de la contribution aux investissements d'assainissement collectif dans les différentes communes de l'agglomération uniformément à 0,881 €/m<sup>3</sup> hors taxes à compter du 1er janvier 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D028

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Contribution aux investissements en eau potable applicable à compter du 1er janvier 2020

Les dépenses de fonctionnement supportées directement par la Communauté d'Agglomération (remboursement des emprunts et quote-part des frais de personnels essentiellement) sont couvertes par une contribution aux investissements appliquée à chaque mètre cube d'eau facturé aux usagers.

Cette contribution aux investissements s'ajoute aux frais d'exploitation du réseau, perçus directement par Véolia Eau dans le cadre des contrats d'affermage en vigueur au 1er janvier 2020.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Fixe** le montant de la contribution aux investissements en eau potable dans les différentes communes de l'agglomération uniformément à 0.56 €/m<sup>3</sup> hors taxes à compter du 1er janvier 2020, sachant que les 5 premiers m<sup>3</sup> sont gratuits.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D029

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Programme « eau solidaire » - Budget alloué au dispositif Clé de répartition du dispositif de la dotation 2019 à l'ensemble des 36 communes Continuité du service en 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation du service public de distribution d'eau potable, entrés en application le 1er janvier 2013, les élus de la CALL ont décidé de lancer le programme « Eau solidaire ». Un pourcentage des produits de vente d'eau est fourni sous la forme de « chèques eau » aux abonnés en difficultés. Ce pourcentage est de 0,5761 % en 2019.

Un acompte de 80% du programme 2018 au 1er janvier 2019 a permis d'assurer une continuité du dispositif et ainsi permettre aux CCAS de chaque commune de poursuivre les aides.

A la demande de certains CCAS de mutualiser les chèques non consommés, il est proposé de ne permettre une gestion continue des chèques que sur deux années glissantes, c'est-à-dire de ne pouvoir reporter l'année suivante plus de chèques que la dotation de l'année en cours. L'excédent écrié complèterait le budget de l'année avant répartition.

Par conséquent, 4 500 € viennent s'ajouter au budget consacré au dispositif, soit 96 280 €, le portant à 100 780 €.

La clé de répartition de la dotation est définie par la CALL. Un tableau récapitulatif de la répartition par commune est annexé à la présente délibération. La clé de répartition appliquée les années précédentes ayant donné satisfaction, les mêmes ratios par commune ont été appliqués.

Au 1er janvier 2020, les communes bénéficieront du report des chèques 2019 non consommés et d'un acompte de 80 %, soit 77 020 €.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Acte** le montant de 96 280 € consacré au programme 2019.

**Décide** d'abonder ce budget de 4 500 € de chèques 2017 non consommés au 01/01/2019.

**Fixe** la clé de répartition de la dotation pour 2019, soit 100 780 €, pour les 36 communes.

**Fixe** l'acompte de 2020 à 80 % du budget 2019, soit 77 020 €.

**N'autorise** le report des chèques non utilisés que sur 2 années glissantes.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D030

## SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

\*\*\*\*

### Service public d'assainissement Avenant 5 au contrat pour l'affermage du service public d'assainissement

Dans le cadre du jugement de conformité en date du 28 mai 2018 et du 20 juin 2019, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM) a notifié à la Communauté la non-conformité du système d'assainissement de Wingles, notamment vis à vis des volumes importants déversés par temps sec.

Cette non-conformité du système pourrait avoir pour conséquences :

- Une diminution voire une perte des primes de performances épuratoires pour la Communauté
- Un refus systématique des actes d'urbanisme
- Une perte de subventions pour les projets d'extension de réseaux d'assainissement.

La DDTM a signifié à la Communauté, la nécessité de mener au plus vite des actions sur le réseau, permettant de supprimer ces déversements.

La Communauté a réalisé une étude sur le système d'assainissement de Wingles permettant d'aboutir à un plan d'actions. Les premières données exploitables ont permis d'identifier le secteur de Meurchin sud comme l'un des plus contributeurs en eaux claires parasites. Il convient de réaliser les travaux prévus au présent avenant.

Par ailleurs, la Communauté souhaite intégrer les ouvrages (postes de relèvements et station d'épuration) nouvellement créés et situés dans le périmètre de la délégation de service public.

Cet avenant ne fait l'objet d'aucune évolution de la rémunération du délégataire.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président à signer avec Véolia Eau, 21 rue de la Boétie – 75008 PARIS, l'avenant 5 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D031

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Centres Culturels: Avances de subventions 2020

Dans le cadre de sa compétence culture, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) soutient les centres culturels qui développent une politique d'intérêt communautaire correspondant aux critères d'attribution des subventions accordés aux équipements et validés par délibération du 27 juin 2017.

Il est proposé d'octroyer aux centres culturels soutenus par la CALL, une avance au versement de la subvention 2020 égale à 50 % de la subvention allouée en 2019.

Le solde de la subvention fera l'objet d'une délibération ultérieure. Les montants accordés seront calculés à l'appui de la grille de critères validée par la délibération susmentionnée.

Considérant le dispositif d'aide aux centres culturels, il est proposé par la présente délibération d'allouer les avances au titre de l'année 2020 conformément au tableau repris ci-après :

<b>Commune - équipement</b>	<b>Montant de l'avance à verser</b>
AVION – Espace culturel Jean-Ferrat	13 580 €
BILLY-MONTIGNY – Espace Culturel Léon-Delfosse	2 603 €
BULLY-LES-MINES – Espace François-Mitterrand	4 338 €
GRENAY – Espace Culturel Ronny-Coutteure	14 411 €
HARNES – Espace Culturel Jacques-Prévert	7 634 €
LENS – Théâtre Municipal Le Colisée	10 063 €
LIEVIN – Centre Culturel Municipal Arc-en-Ciel	14 227 €
MAZINGARBE – Espace Culturel La Ferme Dupuich	10 000 €
MERICOURT – Espace Public et Culturel La Gare	10 000 €
NOYELLES-SOUS-LENS – Centre Culturel Evasion	8 000 €
SALLAUMINES – Maison de l'Art et de la Communication	12 645 €
<b>TOTAL</b>	<b>107 501 €</b>

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** le versement des avances de subventions aux centres culturels.

**Mandate** le Président pour signer les conventions correspondantes avec les structures reprises ci-dessus, pour leur permettre de poursuivre leurs actions sur le territoire.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 107 501 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget Principal /Fonctionnement/Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D032

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### **Contrat Local d'Education artistique (CLEA) : déploiement de la résidence d'artiste 2020/2021**

Afin de favoriser la rencontre entre les habitants du territoire – notamment les jeunes - et les domaines de la création et de développer ainsi une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée en 2017 dans un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Ce dispositif est mis en place en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France et le Rectorat de l'Académie de Lille.

Le CLEA développe le principe de résidences-mission. Pour 2020, le dispositif devrait se déployer comme suit :

- Reconstitution d'un comité de pilotage associant les communes, les représentants de l'Education Nationale, les acteurs clefs du tissu culturels et socio-culturels du territoire.
- Au regard du caractère artistique du dispositif, le choix des cinq artistes ou collectifs d'artistes retenus pour une mission résidence de quatre mois sera opéré dans le cadre d'un appel à candidature suivi d'un jury de sélection associant élus et techniciens de la CALL et représentants des partenaires. A l'issue de cette sélection, des contrats seront établis avec les artistes et les collectifs sélectionnés.
- Selon les projets artistiques, dès la rentrée scolaire 2020, des gestes artistiques et des rencontres entre artistes et habitants du territoire (prioritairement les jeunes) auront lieu afin de découvrir les champs de l'art et de la création. Ces « gestes artistiques » ainsi que les œuvres des artistes seront largement diffusés et partagés sur le territoire.

Pour l'année 2020, la DRAC Hauts-de-France pourrait accompagner cette démarche de son expertise et de son soutien financier en accordant une aide 78 000 € pour le fonctionnement du dispositif.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

#### **Autorise** le Président à :

-signer les pièces contractuelles au déploiement de la résidence d'artistes CLEA pour l'année scolaire 2020/2021.

- solliciter auprès de la DRAC des Hauts-de-France l'attribution de la subvention relative au CLEA pour l'exercice 2020.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 219 100 € sont prévus au budget 2020 sur les imputations :

- Budget Général / Fonctionnement/Lignes de crédit 8662 : 130 000 € relative à la rémunération des artistes.
- Budget Général / Fonctionnement/Lignes de crédit 8662 : 88 000 € relative aux frais de résidence (remboursement de frais de transport des artistes, hébergement, publication, graphisme).
- Budget Général / Fonctionnement/Lignes de crédit 10 124 : 1 100 € (location de transport pour les habitants).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D033

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Lecture publique 2020 - Partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Contrat Territoire Lecture

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont conclu en 2019 un Contrat Territoire Lecture couvrant la période 2019 – 2021 et permettant au territoire de déployer son Schéma Intercommunal de la Lecture Publique.

L'aide de 25 000 € accordée par la DRAC en 2019 a permis à la CALL d'une part, de financer une partie de l'étude portant sur l'établissement du schéma en question, d'autre part, sur un accompagnement aux premières actions culturelles de préfiguration.

Au titre de l'année 2020, il est proposé de solliciter à nouveau la DRAC et également les autres partenaires institutionnels afin de pouvoir déployer le schéma conformément aux objectifs fixés dans le Contrat Territoire Lecture à savoir :

Objectif 1 : Contribuer au développement des publics au sein des équipements de lecture publique.

Objectif 2 : Accompagner les équipements de lecture publique aux enjeux du numérique.

Objectif 3 : Agir en direction des publics cibles prioritaires.

Objectif 4 : Structurer le réseau de lecture publique.

L'aide de 30 000 € sollicitée auprès de la DRAC permettrait de financer en partie le poste de coordinateur et en partie les projets culturels.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président à solliciter les partenaires institutionnels et notamment la DRAC pour obtenir les crédits nécessaires au déploiement du Contrat Territoire Lecture / Schéma d'intervention de la lecture publique et signer toutes les pièces afférentes à ce partenariat,

**Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : Budget 01 /Fonctionnement/Ligne de crédit Culture et RH.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D034

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Dispositif "Médiation cinématographique" reconduction

En 2017, la Région Hauts-de-France a lancé un appel à projets portant sur le soutien aux cinémas de proximité par la mise en place d'actions de médiation cinématographique. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en partenariat avec les communes de Avion et Harnes pour respectivement les cinémas Familia et Le Prévert (éligibles selon les critères définis par la Région Hauts-de-France) a répondu à cet appel à projets.

Ayant obtenu un avis favorable de la Région Hauts-de-France pour un accompagnement à la création d'un poste de médiateur cinématographique et une aide à la programmation d'actions, la CALL a pu dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018 déployer une série d'actions d'éducation à l'image à l'attention de tous les publics et du public jeune en particulier, au sein des cinémas de Avion et Harnes et également hors les murs.

Le soutien de la Région pour ce premier acte de l'appel à projets se termine le 31 décembre 2019, toutefois compte tenu du succès rencontré sur les territoires engagés, la Région Hauts-de-France renouvelle cet opération pour la période 2020 – 2022.

Ainsi, il est proposé que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dépose à nouveau sa candidature en partenariat avec les communes dotées d'un équipement cinématographique et volontaires pour intégrer la démarche, pour poursuivre la dynamique impulsée fin 2018, selon les axes suivants :

- Renforcer les actions dédiées à l'image déployées sur le territoire et accompagnées par la Région.
- Capter de nouveau public et développer l'intergénérationnalité.
- Qualifier les pratiques de communication autour des propositions culturelles autour de l'image en salle et hors les murs.
- Renforcer les partenariats existants et mettre en place une dynamique de réseau compte tenu de l'intérêt que présente ce dispositif, pour les habitants du territoire et notamment les jeunes,

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président à déposer un dossier de candidature dédié auprès de la Région Hauts-de-France.

En cas d'éligibilité de la candidature de la CALL, **autorise** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier notamment les contrats et les conventions avec la Région Hauts-de-France.

**Autorise** le Président à procéder au recrutement d'un/e médiateur / trice cinématographique (contractuel 1 an renouvelable – cadre C/B).

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 25000 € sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : Budget Général /Fonctionnement/Ligne de crédit 9968.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D035

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Partenariat avec Culture Commune Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais

Dans le cadre de sa politique volontariste d'accompagnement des structures culturelles à rayonnement intercommunal, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) en partenariat avec l'État, la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane a signé, en 2015, une convention pluriannuelle d'objectifs à l'appui du projet artistique et culturel élaboré par la direction de la Scène Nationale nouvellement arrivée.

Cette convention arrivant à échéance et compte-tenu de la collaboration de qualité entre la CALL, les communes du territoire et la Scène Nationale, il est proposé de signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs multipartenariale pour la période 2020 – 2023 à l'appui du projet artistique et culturel défini par la Scène Nationale et partagé par les partenaires repris ci-dessus.

A titre non exhaustif concernant le projet artistique et culturel, il est à souligner l'engagement artistique de la Scène Nationale autour de deux axes prioritaires que sont les écritures et le corps en mouvement, deux champs qui font parfaitement écho aux propositions culturelles développées par la CALL dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique et du Contrat Territoire Lecture. La perspective d'accorder une dimension artistique à la citoyenneté renvoie également aux propositions développées par la CALL dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire autour du vivre ensemble, de l'estime de soi et du cadre de vie. En outre, le déploiement d'une programmation d'événementiels au printemps autour de la Fabrique Théâtrale et en décembre dans le cadre de la Sainte-Barbe répond parfaitement à la dynamique de la culture en tant que vecteur d'attractivité de notre territoire.

Afin de permettre à Culture Commune Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de son projet artistique et culturel, il est proposé de lui accorder une subvention de 290 000 € au titre de l'année 2020 à l'appui d'une convention financière.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote  
Monsieur Alain BAVAY  
(Représentant de la structure)

**Autorise** le Président à signer toutes les pièces afférentes aux partenariats entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Culture Commune Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, à savoir une convention pluriannuelle d'objectifs multipartenariale pour la période 2020 – 2023 et une convention financière pour l'année 2020.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 290 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget Général /Fonctionnement/Ligne de crédit 7015.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D036

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Partenariat avec l'association Porte-Mine

Depuis 2016, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accompagne l'association Porte-Mine, association à rayonnement intercommunal implantée à Loos-en-Gohelle. L'association Porte-Mine est un Pôle économique, social, culturel et solidaire qui s'emploie à développer un restaurant solidaire, un café citoyen, un espace de coworking, une cellule d'accompagnement aux projets et une riche programmation culturelle ouverte à tous et permettant notamment aux jeunes artistiques émergents de donner vie à leurs propositions artistiques en étant accompagnés par une association qualifiée.

Les projets développés par l'association Porte-Mine répondant pleinement à l'intérêt communautaire de la compétence culture, une convention pluriannuelle d'objectifs a été mise en place en 2018 pour la période 2018-2021. En outre, cette CPO a été complétée en 2019 en intégrant la proposition de l'association de faire de l'ancienne « Maison des Projets » située 7, rue Georges Bernanos à Lens, un tiers lieu expérimental où y seraient développées des actions culturelles, des rencontres entre artistes et habitants, des échanges pluridisciplinaires.

Ce « tiers lieu » ouvert à tous et animé en toute convivialité et bienveillance permet au public éloigné de la culture de s'ouvrir aux champs des possibles dans un lieu situé à la lisière du Louvre-Lens.

Les propositions développées par l'association Porte-Mine rencontrent un franc succès auprès des publics (habitants du territoire et extérieurs). En outre l'association partage une ambition commune avec les acteurs du territoire à l'endroit du développement culturel ; des partenariats de longue durée et de qualité sont engagés. Ces propositions transversales et mutualisées contribuent largement au développement d'une offre culturelle diversifiée et attractive.

Compte tenu de ces éléments et afin de permettre à l'association Porte-Mine de poursuivre son engagement auprès du territoire et de ses habitants, il est proposé d'accorder à l'association une subvention de 80 000 € au titre de l'année 2020.

Il est également proposé d'accompagner l'association Porte-Mine en poursuivant la mise à disposition à son profit et à titre gracieux, pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la Maison des Projets.

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'apporter son concours financier à hauteur de 80 000 € à l'association Porte-Mine pour l'accompagnement de son projet 2020.

Autorise le Président à signer avec l'association Porte-Mine, dont le siège est situé 51 rue Léon Blum à Loison-sous-Lens (62218), toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition régularisée le 14 août 2019 relative à l'ensemble immobilier référencé section AI n<sup>os</sup> 700p, 701, 702 et 703p (11 300 m<sup>2</sup> environ) dit « Maison des Projets », sis 7 rue Georges Bernanos à Lens. Cette prolongation de mise à disposition interviendra à titre gratuit, pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 80 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget Principal /Fonctionnement/ Ligne de crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D037

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### Droit de Cité - Partenariat 2020

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin CALL) accompagne l'association Droit de Cité depuis de nombreuses années. Une première forme de soutien a été mise en place dans le cadre de l'accompagnement des associations culturelles à rayonnement intercommunal.

Puis, fin 2015, l'association a procédé à une modification statutaire intégrant une représentation de l'intercommunalité au sein de ses instances. En outre l'association a marqué sa volonté d'œuvrer au développement culturel du territoire en étroite collaboration avec l' EPCI. Ainsi, Droit de Cité est un partenaire privilégié du Contrat Local d'Éducation Artistique, des résidences-mission développée par le Pays d'art et d'histoire et encore des centres culturels pour initier ou accompagner des festivals...

Compte tenu de ces dispositions et engagements, une seconde forme d'accompagnement a pu être amorcé avec la mise en place d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs couvrant la période 2018 – 2021.

Dans ce cadre et au titre de l'année 2020, la CALL souhaite donner à l'association Droit de Cité, les moyens financiers lui permettant de déployer ses actions de diffusion, de création, et d'ingénierie de projets culturels. Pour l'exercice 2020, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 35 000 € ( 70 % avance, 30 % solde).

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président à signer toutes les pièces afférentes aux partenariats entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et l'association Droit de Cité.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 35 000 € sont prévus au budget primitif 2020 sur l'imputation : Budget principal /Fonctionnement/Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D038

## COHESION TERRITORIALE

\*\*\*\*

### **Prise de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire »**

Par délibération du Conseil en date du 13 décembre 2016, les statuts de la CALL ont été mis en conformité avec les dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe).

L'article 66 de la loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin exerce d'ores et déjà ces deux compétences, lesquelles sont actuellement classées au titre des compétences optionnelles dans les statuts approuvés par arrêté préfectoral du 4 avril 2019.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les compétences eau et assainissement devront être comptabilisées dans les compétences obligatoires de la CALL.

A cette date, la CALL n'exercera plus que deux compétences optionnelles (protection et mise en valeur de l'environnement et équipements culturels et sportifs) et ne respectera donc plus les prescriptions de l'article L. 5216-5 II. du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui fixent à trois le nombre minimum de compétences optionnelles devant être exercées par une communauté d'agglomération.

Dès lors, et afin de se conformer à cette obligation, la CALL doit se doter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, d'une nouvelle compétence optionnelle à choisir parmi les trois suivantes :

- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Certaines politiques communautaires peuvent d'ores et déjà être considérées comme pouvant relever de la compétence action sociale d'intérêt communautaire. C'est notamment le cas de la politique d'équilibre social de l'habitat et des actions en faveur du logement des personnes défavorisées (Programme d'Intérêt Général habiter mieux, soutien financier pour la rénovation énergétique des logements...), de la politique de la santé (Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville) ou encore de la politique d'insertion sociale menée en faveur des publics en difficulté (dispositifs de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité).

Au-delà du levier que peut constituer l'action sociale en matière de cohésion sociale et de lutte contre les exclusions, à l'échelle de l'agglomération, la mise en œuvre d'une véritable politique d'action sociale communautaire implique de mener préalablement une analyse minutieuse des besoins sociaux, pour ensuite déterminer la ligne de partage entre les actions sociales de proximité relevant des communes membres et celles qui s'inscrivent dans une logique de projet de territoire relevant de la CALL. Il est précisé qu'en toute hypothèse, cette prise de compétence optionnelle n'aura pas d'incidence sur les attributions actuelles des centres communaux d'action sociale des communes membres pour les autres actions.

La compétence « action sociale » étant soumise à la définition de l'intérêt communautaire dans les deux ans suivants l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral prononçant le transfert de compétence, il revient donc au Conseil Communautaire de statuer, conformément aux dispositions du III. de l'article L. 5216-5 du CGCT, à la majorité des deux tiers de ses membres. L'absence de délibération au terme du délai vaut transfert de l'intégralité de la compétence à la communauté.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5216-5 et L.5211-17,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin du 19 octobre 2018,

Considérant la nécessité de modifier les statuts de la CALL,

A reçu un avis favorable en Commission Mixte du 29/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** de modifier l'article 3 des statuts de la CALL en insérant un nouvel alinéa relatif à la prise de compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire », conformément à l'article L.5216-5 II du CGCT :

« Au titre des compétences optionnelles, la Communauté d'Agglomération exerce aux lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

1°) La protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre les pollutions de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

2°) Eau (cette compétence deviendra obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020).

3°) Assainissement (cette compétence deviendra obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020).

4°) Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

**5°) Action sociale d'intérêt communautaire**, étant précisé que cela exclut la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

**Approuve** le projet de statuts modifié annexé à la présente délibération.

**Décide**, conformément à l'article L.5211-17 du CGCT, de soumettre le projet de statuts modifié de la CALL à l'avis des conseils municipaux de la totalité des communes adhérentes, étant précisé qu'ils disposeront, à compter de la notification de ce projet, d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le transfert de ladite compétence, faute de quoi il sera réputé favorable.

**Décide** de solliciter du Préfet du Département du Pas-de-Calais, une fois la totalité des avis des communes concernées exprimés de manière explicite ou tacite (pas d'avis formulé dans le délai de 3 mois) et si les conditions de majorité qualifiée requises par la loi sont réunies, l'arrêté actant la modification statutaire ci-dessus exposée.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D039

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Actualisation de la convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais, pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail**

L'article n°2 du décret n°2012-170 du 03/02/2012 portant modification du décret n°85-603 du 10/06/1985 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, autorise l'autorité territoriale à passer une convention avec le centre de gestion. Par délibération du conseil communautaire du 31/01/2017, le Président a ainsi été autorisé à signer une convention avec le centre de gestion du Pas-de-Calais (CDG 62), pour la mise à disposition de personnel, pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseils en santé et sécurité au travail. Cette convention prend fin au 31/12/2019 et il est nécessaire de l'actualiser.

Parmi les missions susceptibles d'être réalisées par les agents préventeurs du CDG 62, figurent le conseil et l'assistance du ou des agents chargés de la prévention au sein de la collectivité, l'assistance aux travaux du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), voire des missions d'inspection, et de réalisation de diagnostic d'accessibilité des locaux. Les missions exercées en qualité de conseiller de prévention sont définies par l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, et exposées à l'article 3.2. du projet de nouvelle convention avec le centre de gestion du Pas-de-Calais ci-jointe, complétée avec les annexes n°1 à n°6.

L'annexe n°4 à ladite convention fixe le barème des participations applicable aux différentes missions, notamment :

Missions d'inspection (pour les collectivités affiliées comme la CALL)	Missions d'assistance et de conseil, à caractère spécifique (exemple : participation aux réunions du CHSCT)
600 € la journée	560 € la journée
300 € la demi-journée (fraction minimum)	280 € la demi-journée (fraction minimum)

Vu l'avis favorable du CHSCT réuni en séance le 29/11/2019,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du  
03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** le Président à signer avec le centre de gestion du Pas-de-Calais, la convention de mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en matière de santé et de sécurité au travail, pour une période de trois ans, du 01/01/2020 au 31/12/2022.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 2 000 € sont prévus au Budget Primitif 2020 du budget principal sur la ligne de crédit n°6443

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D040

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais**

Le Président rappelle que la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin adhère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 au contrat groupe assurance statutaire que le Centre de Gestion du département du Pas-de-Calais a conclu avec la société SOFAXIS.

Ce contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2019, le Centre de Gestion a lancé en juin 2019 un appel d'offres ouvert européen pour l'ensemble de la consultation au bénéfice des collectivités adhérentes qui le souhaitent.

Le nouveau marché prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2023, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans le délai de 4 mois avant la date d'échéance annuelle fixée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Il est proposé de se joindre au contrat groupe que le Centre de Gestion a lancé et de signer la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe jointe en annexe de la délibération et valant également convention de suivi de la société BACS, cabinet d'audit, incluant le conseil et l'assistance en assurance y compris les risques non statutaires, c'est-à-dire les autres contrats d'assurances de la collectivité.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Assurances,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 qui précise "les Centres de Gestion peuvent souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L 416-4 du Code des Communes et 57 de la présente loi, ainsi que des dispositions équivalentes couvrant les risques applicables aux agents contractuels",

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu la délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais en date du 23 novembre 2018 approuvant le principe du contrat groupe assurances statutaires précisant le recours à la procédure de l'appel d'offres ouvert européen pour l'ensemble de la consultation

Vu la délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais en date du 28 juin 2019 autorisant le Président du Centre de Gestion à signer le marché avec chaque candidat pour le lot concerné.

Vu les documents transmis par le Centre de Gestion, et notamment la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe valant également convention de suivi du Cabinet d'audit sus-mentionné,

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** les taux et prestations obtenus par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais pour le compte de notre collectivité,

**Décide** d'adhérer au contrat groupe assurance statutaire à compte du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et ceci jusqu'au 31 décembre 2023 sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les délais prévus au contrat (4 mois avant la date d'échéance annuelle fixée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année), et ceci dans les conditions suivantes :

Collectivités et établissements comptant plus de 200 agents CNRACL (sans charges patronales)

Garanties	Franchises	Taux en %
Décès		0,15 %
Accident de travail	Zéro jour	3,36 %
Longue Maladie/longue durée		%
Maternité – adoption		%
Maladie ordinaire		%
<b>Taux total</b>		<b>3,51 %</b>

Ce taux total sera appliqué pour le calcul de la prime d'assurance à verser, sur la masse salariale assurée composée du traitement de base indiciaire, de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement et de la nouvelle bonification indiciaire et éventuellement suivant le choix de la collectivité, le régime indemnitaire servi mensuellement aux agents.

Agents relevant de l'IRCANTEC et exclusivement du droit public

Agents de droit public relevant de l'IRCANTEC (sans charges patronales)

Garanties	Franchises	Taux en %
Accident de travail et maladie professionnelle		%
Grave maladie		%
Maternité – adoption – paternité		%
Maladie ordinaire	Zéro jour	1,36 %
<b>Taux total</b>		<b>1,36 %</b>

Ce taux total sera appliqué pour le calcul de la prime d'assurance à verser, sur la masse salariale assurée, composée du traitement indiciaire, de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement et de la nouvelle bonification indiciaire et éventuellement suivant le choix de la collectivité, le régime indemnitaire servi mensuellement aux agents.

**Prend acte** que la CALL pour couvrir les frais exposés par le Centre de Gestion au titre du présent marché, versera une participation financière se décomposant comme suit :

- 0.50 % de la prime d'assurance au titre de droits d'entrée servant à couvrir les dépenses engagées par le Centre de Gestion dans le cadre de la procédure (uniquement la première année d'adhésion).

- 1.00 % de la prime d'assurance dans le cadre de la mission de suivi et d'assistance technique. Ce taux applicable annuellement sur la prime d'assurance calculée par la collectivité pourra être éventuellement révisé par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion. Ces participations financières (droits d'entrée, assistance) viennent en sus des taux figurant aux points 1 et 2 de la présente délibération.

**Prend acte** également qu'afin de garantir la bonne exécution du marché, son suivi et sa continuité, la collectivité ou l'établissement adhère à une convention de suivi comprenant :

- l'assistance à l'exécution du marché,
- l'assistance juridique et technique,
- le suivi et l'analyse des statistiques, et l'établissement d'un programme de prévention,
- l'organisation de réunions d'information continue.

Le coût annuel supporté par la collectivité ou l'établissement varie suivant le nombre d'agents figurant au(x) contrat(s) comme suit : le paiement sera donc effectué par les adhérents au contrat groupe ou titulaire du marché d'audit, à savoir la société BACS.

Tarifification annuelle	Prix en Euros HT	Prix en Euros TTC
de 1 à 10 agents	150.00	180.00
de 11 à 30 agents	200.00	240.00
de 31 à 50 agents	250.00	300.00
+ de 50 agents	350.00	420.00

Cette convention de suivi intervient en sus des taux figurant aux points 1 et 2 et de la participation financière à verser au Centre de Gestion.

**Autorise** le Président à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette adhésion ainsi que la convention qui intervient dans le cadre du contrat groupe avec les taux, « garanties et franchises » souscrites ci-avant et correspondant aux choix retenus par la collectivité dans le cadre de l'adhésion au contrat groupe auxquels s'ajoutent la participation financière au Centre de Gestion et la convention de suivi avec la société BACS.

**Précise** que les crédits nécessaires, sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : Budget 01/Fonctionnement/LC 1800.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D041

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Instauration du télétravail pour le personnel de la CALL

L'article 2 du décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature définit par télétravail « *toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le télétravail est organisé au domicile de l'agent ou, éventuellement, dans des locaux professionnels distincts de ceux de son employeur public et de son lieu d'affectation* ».

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment l'article 133le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature, le décret n°2019-637 du 25 juin 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre du télétravail à l'égard de certains agents publics et magistrats, l'avis du Comité technique de la Communauté d'Agglomération en date du 16 septembre 2019,

**Considérant que** la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite s'inscrire, à travers l'expérimentation du télétravail, dans une démarche de modernisation de son administration et d'amélioration de la qualité de vie au travail de ses agents, le conseil communautaire doit délibérer sur la base des critères définis par l'article 7 du décret du 11 février 2016 précité,

#### Il est acté ce qui suit :

**1 – La détermination des activités éligibles au télétravail :** la liste des métiers éligibles pour la phase d'essai est jointe en annexe n°1.

**2 – Les locaux mis à disposition pour l'exercice du télétravail :** le télétravail sera expérimenté au domicile des agents. Il n'est pas prévu la mise à disposition de locaux professionnels par la collectivité.

**3 – Règles à respecter en matière de sécurité des systèmes d'information et de protection des données :** la mise en œuvre du télétravail nécessite le respect des règles de sécurité en matière informatique. L'agent en situation de télétravail s'engage à : utiliser le matériel informatique qui lui est confié dans le respect des règles en vigueur en matière de sécurité des systèmes d'information se conformer à l'ensemble des règles en vigueur au sein de son service en matière de sécurité des systèmes d'information et en particulier aux règles relatives à la protection et à la confidentialité des données et des dossiers en les rendant inaccessibles aux tiers, respecter la confidentialité des informations obtenues ou recueillies dans le cadre de son travail et à ne pas les utiliser à des fins personnelles, à recueillir et à traiter les données à caractère personnel que pour un usage déterminé et légitime, correspondant aux missions de la Communauté d'Agglomération, ne pas rassembler ni diffuser de téléchargement illicite via l'internet à l'aide des outils informatiques fournis par l'employeur réserver l'usage des outils informatiques mis à disposition par l'administration à un usage strictement professionnel

**4 - Règles à respecter en matière de temps de travail, de sécurité et de protection de la santé :** l'employeur est responsable de la protection de la santé et de la sécurité professionnelles de l'agent télétravailleur. L'agent assurant ses fonctions en télétravail doit effectuer les mêmes horaires que ceux réalisés habituellement au sein de la collectivité. Durant ces horaires, être à la disposition de son employeur sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles. Il n'est pas autorisé à quitter son lieu de télétravail pendant ses heures de travail. Si l'agent quitte son lieu de télétravail pendant ses heures de travail sans autorisation préalable de l'autorité territoriale, ce dernier pourra être sanctionné pour manquement au devoir d'obéissance hiérarchique. L'agent pourra également se voir infliger une absence de service fait pour le temps passé en dehors de son lieu de télétravail. L'agent télétravailleur bénéficie de la même couverture accident, maladie, décès et prévoyance que les autres agents. Il est couvert pour les accidents survenus à l'occasion de l'exécution des tâches confiées par son employeur. Mais, tout accident intervenant en dehors du lieu de télétravail et/ou des horaires de travail fixés dans le protocole avec son supérieur hiérarchique, ne pourront pas donner lieu à une reconnaissance d'imputabilité au service, ainsi que les accidents domestiques. L'agent télétravailleur bénéficie de la médecine préventive dans les mêmes conditions que l'ensemble des agents. Les risques liés au poste en télétravail seront pris en compte dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

**5 - Modalités d'accès des institutions compétentes sur le lieu d'exercice du télétravail afin de s'assurer de la bonne application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité :** les membres du CHSCT peuvent réaliser une visite de l'espace de travail du télétravailleur, afin de s'assurer de la bonne application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité (article 40 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 précité). Cependant, l'accès au domicile du télétravailleur est subordonné à l'accord de l'intéressé, dûment recueilli par écrit. Cette mission du CHSCT doit donner lieu à un rapport présenté au CHSCT.

**6 - Modalités de contrôle et de comptabilisation du temps de travail :** le système sera déclaratif. Le télétravailleur posera une journée de télétravail dans le logiciel de gestion du temps de la collectivité. Les horaires figureront dans le protocole écrit entre l'agent et son supérieur hiérarchique. La durée de la journée de travail sera forfaitisée et considérée comme identique à celle effectuée en présentiel (7 heures 51 par jour ou 7 heures par jour, selon le régime de RTT attribuées à l'agent).

**7 - Modalités de prise en charge, par l'employeur, des coûts découlant directement de l'exercice du télétravail :** à travers un protocole internet sécurisé, les agents auront accès à toutes les applications professionnelles habituelles. La Communauté d'Agglomération mettra à la disposition des agents autorisés à exercer leurs fonctions en télétravail les outils de travail suivants : Ordinateur portable Téléphone mobile (smartphone). Accès à la messagerie professionnelle et aux applications du réseau interne de la collectivité. Accès aux logiciels indispensables à l'exercice des fonctions des agents. Aucune aide financière ne sera versée par la collectivité à l'agent.

**8 - Durée de l'autorisation d'exercer ses fonctions en télétravail :** il est prévu une phase d'essai par plusieurs agents, d'une durée d'un semestre, avant d'expérimenter le télétravail à l'ensemble des métiers éligibles. La durée de l'expérimentation ne peut excéder un an et prévoit une période d'adaptation de trois mois. Des durées plus courtes peuvent être proposées : 6 mois (1 mois ½ de période d'adaptation), 4 mois (1 mois de période d'adaptation). L'expérimentation est renouvelable de manière expresse, après un entretien entre l'agent et son supérieur hiérarchique, sur avis de ce dernier. Le protocole s'applique alors tant qu'il n'est pas mis fin au télétravail.

**9 - Quotités autorisées :** par décret du 11 février 2016 précité, la quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail ne peut être supérieure à 3 jours par semaine. Le temps de présence sur le lieu d'affectation ne peut être inférieur à 2 jours par semaine. Ces seuils peuvent s'apprécier sur une base mensuelle, après accord entre l'agent et son encadrant. Le nombre de jours télétravaillés maximum autorisés sera de 2 jours par semaine pour les agents à temps complet. Dérogation : à la demande des agents dont l'état de santé, le handicap ou l'état de grossesse le justifient et après avis du médecin de prévention, il peut être dérogé pour 6 mois maximum aux quotités susvisées. Cette dérogation est renouvelable une fois après avis du médecin de prévention.

Vu l'avis du comité technique en date du 16 septembre 2019,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** la validation des critères et modalités d'exercice du télétravail tels que définis dans la présente délibération, et dans les projets de charte de télétravail (annexe n°2) et de protocole entre l'agent et son supérieur hiérarchique (annexe n°3).

**Autorise** la réalisation d'une période d'essai du télétravail par quelques agents, à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, pour une durée d'un semestre.

**Dit que** les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Prend acte** de la nécessité d'établir un bilan à l'issue de la période d'essai précitée, à l'attention du comité technique, et de saisir le conseil communautaire, avant d'expérimenter le télétravail à l'ensemble des métiers éligibles.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D042

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Recrutement d'un(e) chargé(e) de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communautaire exerçant les missions de Responsable Unique de Sécurité**

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Dans le cadre du respect des dispositions légales et réglementaires et afin d'assurer la bonne conduite des démarches liées à l'Hygiène et la Sécurité, notamment en matière de sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), il est nécessaire aujourd'hui de renforcer les équipes en place en proposant de recruter un chargé(e) de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communautaire assurant également les missions de Responsable Unique de Sécurité (RUS). Le ou la chargé(e) de la maintenance du patrimoine communautaire sera placé(e) sous l'autorité du directeur de la maîtrise d'ouvrage et du cadre de vie. En complément des missions d'entretien et de maintenance du patrimoine, il ou elle assurera la direction et la coordination de la sécurité incendie des ERP de la collectivité. Il ou elle assume l'entière responsabilité de la sécurité des personnes accueillies et est le/la principal(e) interlocuteur(trice) de la commission sécurité.

Les principales missions réalisées en lien avec l'entretien et la maintenance du patrimoine communautaire seraient les suivantes :

- Appliquer les plans d'entretien et de maintenance du patrimoine,
- Contribuer à la réalisation de petites opérations de réhabilitation, de création ou de construction d'aménagements neufs,
- Suivre l'exécution des prestations réalisées par les entreprises,
- Conseiller techniquement les services dans la conception des projets,
- Assurer l'efficacité de l'organisation de la direction unique de sécurité,
- Assurer les missions de coordination et de contrôle (gérer les obligations d'entretiens et de vérifications techniques et périodiques, assurer la maintenance des installations et équipements de sécurité, assurer la levée des prescriptions de la commission de sécurité et des observations des organismes de contrôle, organisation des travaux dangereux.....
- Assurer les missions d'information et de sensibilisation liées aux travaux et à la sécurité incendie (plans de prévention, informer l'Autorité Territoriale des problèmes liés à la sécurité incendie, mettre en œuvre les moyens de première intervention et assurer l'évacuation des publics avec les autres responsables, organiser les exercices périodiques d'instruction des personnels notamment en lien avec la sécurité incendie, exercices d'évacuation dans les ERP.....)
- Assurer la gestion administrative et financière pour l'ensemble des missions. (Elaboration de dossiers de consultation des entreprises, bons de commande, validation de factures, tenir à jour les registres de sécurité pour chaque exploitation, préparation et coordination des visites de la commission de sécurité, traçabilité des actions menées notamment en matière de sécurité incendie, réceptionner les courriers liés à la réglementation et les transmettre à l'Autorité.....)

Il est donc aujourd'hui proposé de procéder au recrutement d'un ou d'une chargé(e) d'entretien et de la maintenance du patrimoine communautaire exerçant l'ensemble de ces missions sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux ou des ingénieurs territoriaux par voie contractuelle ou statutaire.

Cet emploi pourra être pourvu par des fonctionnaires titulaires, dotés d'une expérience dans le domaine de l'entretien et la maintenance du patrimoine et de la sécurité incendie dans les ERP ainsi que des formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes de niveau 1 (SSIAP 1), ou des agents contractuels qui devront justifier de la possession du diplôme SST ou de 1er secours et du SSIAP niveau 1, d'une connaissance de l'environnement territorial, de connaissances approfondies des règles en matière d'hygiène et de sécurité, notamment sécurité incendie dans les ERP, de la réglementation en matière d'habilitation électrique, autorisations de conduite, posséder un excellent relationnel et un bon rédactionnel.

Vu le tableau des effectifs,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative aux missions de chargé de l'entretien et de la maintenance du patrimoine intégrant les missions de Responsable Unique de Sécurité et de procéder au recrutement correspondant.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D043

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais (FDE62)**

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) s'est engagée dans la transition énergétique. Cet élément figure dans son projet de territoire, à la fois comme levier de reconquête et de développement mais aussi comme levier le bien être et de confort de vie pour ses habitants.

Elle s'est outillée pour cela en signant avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Territoriaux vers la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI) qui l'engage dans des actions et projets en matière d'énergie renouvelable, de mesure d'économie d'énergie et d'amélioration de la performance des bâtiments, de mobilité, de système alimentaire, d'urbanisme, de qualité de l'air...

La FDE 62 est également un acteur majeur de la transition énergétique du Pas-de-Calais. Dans le cadre d'une commission consultative pour la transition énergétique (art. L.2224-37-1 du code général des collectivités territoriales), elle accompagne les EPCI (dont la CALL) dans la mise en œuvre et la réalisation de leur Plan Climat Air Energie Territorial.

L'étude de planification énergétique à laquelle la CALL a procédé met en avant l'important gisement d'économie budgétaire et d'énergie que constitue la réhabilitation énergétique des bâtiments publics. Pour traiter cela, la CALL a proposé la création d'un service commun avec les communes qui la composent pour mutualiser les moyens d'ingénierie et rechercher des subventions.

Pour s'outiller d'avantage en matière d'énergie et renforcer le tissu des acteurs et partenaires autour de ces dimensions, la CALL souhaite aujourd'hui signer une convention cadre de partenariat ainsi qu'une convention de partenariat renforcée avec la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) du Pas de Calais.

Vu le projet de territoire de la CALL,

Vu le COTTRI signé avec l'ADEME le 11 décembre 2018,

Vu l'obligation légale faite à la CALL de s'engager dans un PCAET,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** la signature de la convention cadre avec la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais.

Dans une logique de partenariat renforcé nécessitant le recours à une ingénierie dédiée, **approuve** la signature d'une convention spécifique (pour un coût maximum de 25 000 euros HT) permettant de mener une étude nécessaire à la détermination d'un indicateur de patrimoine public pour l'ensemble des communes de l'agglomération (dans le cadre du PCAET).

**Autorise** Monsieur le Président signer ces conventions.

Les crédits sont disponibles au budget 2019 – Chapitre 617 – Ligne 9983

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D044

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Schéma de mutualisation Service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme Modification de la condition d'adhésion au service mutualisé ADS**

L'État a mis fin le 1er juillet 2015 à la mission d'assistance technique à l'instruction des autorisations du droit des sols qu'il exerçait à titre gracieux pour les communes de moins de 10 000 habitants appartenant à un EPCI de 10 000 habitants et plus.

Afin d'assurer une continuité de service aux pétitionnaires, de développer la solidarité sur le territoire communautaire, de rationaliser le service public, il a été proposé de créer un service commun chargé de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), approuvé par délibération en date du 1er Juin 2015.

Une convention cadre précise le champ d'application, les modalités d'organisation matérielles et financières, les responsabilités et les modalités d'intervention dans le cas de contentieux et/ou recours. Celle-ci a fait l'objet d'une modification lors du conseil communautaire du 25 avril 2019. A cette occasion, il était également précisé qu'une réflexion serait également menée afin de permettre aux communes de plus de 10 000 habitants de bénéficier également des prestations de ce service.

Deux communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération ont aujourd'hui officiellement sollicité le recours à ce service par courrier adressé au Président de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin.

Considérant que le schéma de mutualisation et de coopération s'inscrit dans une logique de solidarité intercommunale, il est proposé d'aller plus loin en permettant à toutes les collectivités de l'intercommunalité de bénéficier des mêmes prestations du service commun ADS aux conditions précédemment établies.

Vu l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la création des services communs non liés à une compétence transférée,

Vu l'article L422-1 et L410-1 du Code de l'Urbanisme, définissant le Maire comme l'autorité compétente pour délivrer les permis de construire, d'aménager ou de démolir, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme,

Vu l'article L422-8 du Code de l'Urbanisme supprimant la mise à disposition gratuite des services d'instruction de l'État pour toutes communes compétentes appartenant à des EPCI de 10 000 habitants et plus dotées sur son territoire d'un document d'urbanisme,

Vu l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme autorisant la commune à confier par convention-cadre l'instruction de tout ou partie des dossiers de demande des autorisations du droit des sols à une liste fermée de services,

Vu la délibération du 1er juin 2015 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin portant création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et actant la convention-cadre régissant les principes de fonctionnement du service entre chaque commune souhaitant l'intégrer et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du 25 avril 2019 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin approuvant les modifications apportées à la convention-cadre et ses annexes,

Vu la convention-cadre et ses annexes précisant les attributions des agents rattachés à ce service dont la gestion relève de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, les missions dévolues au service et celles restant de la compétence du maire, les modalités de participation financière des communes et de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Approuve** la proposition sus-mentionnée d'ouvrir le service mutualisé ADS aux collectivités de plus de 10 000 habitants aux mêmes conditions précédemment définies ;

**Dit** que la convention-cadre à intervenir avec la CALL ainsi que le mode de calcul de la participation financière approuvée le 25/04/2019 est applicable à toutes les collectivités membres de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin souhaitant adhérer au service commun ADS ;

**Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020 du budget principal sur l'imputation :

- en dépenses ligne de crédit 1694,
- en recettes ligne de crédit 8769

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D045

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES Acquisition-amélioration de 4 logements Rue Brazza à LENS

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**92381** en annexe signé entre **MAISONS & CITES** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **trois-cent-quatre-vingt-dix-neuf-mille-sept-cent-quatre-vingt-six euros (399 786 €)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **92381** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

#### **Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :**

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D046

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Garantie d'emprunt - PAS DE CALAIS HABITAT Réhabilitation de 89 logements Résidences Audoux-Avignon-Loucheur à LENS**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**98506** en annexe signé entre **PAS-DE-CALAIS HABITAT** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **cent-dix mille quatre-cent-soixante-dix euros (110 470,00 €)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **98506** constitué d'une ligne de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

### **Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :**

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D047

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Garantie d'emprunt - SIA Habitat Réhabilitation de 162 logements individuels "Cité des Genettes" à LIEVIN - Modification suite à une erreur matérielle**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**97348** en annexe signé entre **SIA HABITAT** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **neuf millions deux-cent-cinquante-mille cinq-cent-dix-huit euros (9 250 518 €)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **97348** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D048

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Garantie d'emprunt - SIA Habitat Réhabilitation de 118 logements individuels "Cité du Parc" à MERICOURT**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**93912** en annexe signé entre **SIA HABITAT** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **quatre millions huit-cent-quatre-vingt-seize mille cinq-cent-quatre-vingt-seize euros (4 896 596,00 euros)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **93912** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D049

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Garantie d'emprunt - SIA Habitat Réhabilitation de 12 logements individuels "Chemin d'Estevelles" à MEURCHIN**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**96268** en annexe signé entre **SIA HABITAT** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **quatre-cent-soixante-cinq mille cent-soixante-six euros (465 166,00 euros)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **96268** constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D050

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### **Garantie d'emprunt - MAISONS & CITES Construction de 11 logements Avenue F. Mitterrand à SAINS-EN-GOHELLE - Modification suite à une erreur matérielle**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°**98089** en annexe signé entre **MAISONS & CITES** ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de **100 %** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total d'**un million cent-neuf mille trois-cent-soixante-six euros (1 109 366,00 €)**, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° **98089** constitué de 4 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**Article 4 :** Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D051

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Vote du Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2020

Le Président rappelle que, par délibération en date du 19 décembre 2008, le Conseil a décidé d'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en application des dispositions de l'article 1609 nonies D du Code Général des Impôts et ce, à compter du 1er janvier 2010.

Il est précisé que l'institution de cette taxe a été opérée sans modulation, c'est-à-dire avec un taux unique pour tous les usagers. Le taux de la TEOM est déterminé librement par l'Assemblée délibérante chaque année. Depuis 2005, les collectivités votent un taux et non plus un produit. En 2020, la TEOM couvrira près de 35% des dépenses réelles de fonctionnement générées par le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2020,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération,

Vu les produits des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti, de la cotisation foncière sur les entreprises,

Vu le montant des allocations compensatrices,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

**Décide** de maintenir pour l'année 2020, à son niveau de 2019, le taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit **6.07 %**;

**Précise** qu'aucun zonage n'a été institué ;

**Autorise** le Président à signer l'état 1259 TEOM afférent à l'exercice 2020 ;

**Dit** que la recette est inscrite sur la ligne n° 3640 du Budget Primitif 2020 du budget principal,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D052

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Vote des taux d'imposition 2020

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2020,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération,

Vu le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Vu le montant des allocations compensatrices,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

**Décide** de maintenir pour 2020 à leur niveau de 2019 les taux des taxes ménages, soit :

- la Taxe d'Habitation.....14.01%
- la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties.....2.50%
- la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties.....3.75%

**Décide** de maintenir en 2020, le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à son niveau de 2019, soit 32.40%.

**Autorise** le Président à signer l'état de notification des taux d'imposition de 2020 et à pouvoir capitaliser, le cas échéant, la marge de manœuvre disponible sur le taux de la CFE.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D053

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Principal : Subvention d'équilibre au Budget Annexe Action Economique

Le budget annexe Action Economique retrace notamment des opérations comptables afférentes à l'aménagement de zones d'activités, à la construction de bâtiments destinés à la location ou à la vente et aux aides accordées au titre de la création d'emplois dans les secteurs de l'industrie, l'artisanat et l'innovation.

Il est rappelé que, dans le cadre des différentes étapes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), l'équilibre du budget Action Economique ne peut être atteint que par le versement d'une subvention d'équilibre du budget Général.

Considérant que la réalisation d'investissements, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;

Considérant que la couverture de certaines des dépenses relevant de ce budget émane de recettes dont l'encaissement est opéré au budget Général (fiscalité, dotations diverses, allocations compensatrices ...).

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- de procéder au versement d'une subvention d'équilibre du budget Général au budget Action Economique d'un montant maximum de 5 318 072 € sur l'exercice 2019,
- précise que crédits nécessaires d'un montant de 5 318 072 € sont repris :
  - En dépenses sur l'imputation Budget Principal/service exécution budgétaire/ Lc n°4213
  - En recettes sur l'imputation Budget Actions Economiques/service exécution budgétaire/Lc n°53

**Dit** que les crédits correspondants sont inscrits respectivement dans chaque budget sur l'exercice 2019.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/12/2019  
Reçu en préfecture le 19/12/2019  
Affiché le 19/12/2019   
ID : 062-246200364-20191217-C171219\_D053-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D054

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Budget Action Economique - Approbation de la décision modificative n°3/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°3/2019 du budget annexe Action Economique.

Dans ce cadre et suite à l'intervention du Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°3 dudit budget comme suit :

Section d'investissement :	Dépenses :	100 000 € (mouvement d'ordre)
	Recettes :	100 000 €

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/12/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

7 « abstention »

#### Décide :

- d'adopter la décision modificative n°3/2019 du budget annexe Action Economique
- de voter la décision modificative n°3/2019 au niveau du chapitre pour la section d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D055

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Recrutement d'un référent technique et réseaux

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité.

La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services pour répondre aux enjeux posés.

Il est proposé de renforcer les équipes en place en recrutant un référent technique systèmes et réseaux qui sera placé sous l'autorité du responsable du service informatique au sein de la direction des systèmes d'information et du numérique,

L'agent recruté exercera les missions suivantes. :

- Administration des différents serveurs de ressources physiques et virtuels (Serveur de messagerie, de données, applicatifs, d'impression, de sauvegarde, Contrôleurs de domaine)
- Administration de l'Active Directory, développement de scripts systèmes et mise en place des GPO's Gestion de la sécurité du réseau (accès Web/Firewall/Anti-spam, droits utilisateurs Active Directory, sécurisation des données)
- Paramétrage, câblage et supervision des réseaux et systèmes (Firewall, switches, points d'accès wifi, routeurs, serveurs ...)
- Déploiement et production d'outils type Helpdesk et Supervision Maintenir en conditions opérationnelles les équipements du SISécuriser les donnéesAnalyse des besoins de la collectivité
- Assistance utilisateurs (Gestion des incidents, support fonctionnel et technique,
- Concevoir des supports pédagogiques et didactiques)
- Déploiement des stations de travail, mise en place des applicatifs métiers associés et mise à jour des outils.
- Relations avec les différents prestataires de services

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire d'une expérience dans le domaine de compétences ou un agent contractuel qui devra justifier de connaissances/Expertises spécifiques des différents domaines informatiques (Support fonctionnel, sécurité, systèmes, réseaux/Internet, téléphonie fixe/mobile, virtualisation,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative au recrutement d'un(e) technicien(e) systèmes et réseaux sur le cadre d'emploi des techniciens ou adjoints techniques territoriaux.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### Présent(s) : 40

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### Procuration(s) : 23

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### Absent(s) excusé(s) : 33

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D056

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Recrutement d'un(e) Chargé(e) de mission Environnement et Développement Durable Plan Climat Air Energie Territorial

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La mise en place du Projet de territoire et la complexité croissante des missions assumées par les agents doit être accompagnée par un management et une organisation efficiente,

Par ailleurs la mise en place de plans ambitieux, de valorisation et d'appropriation d'espaces publics et naturels du territoire, nécessitent la mise en place de conventions, de chartes collectives et de programmes d'investissement d'espaces naturels, d'espaces publics et voiries, ainsi que le pilotage d'études préalables au projet qui nécessitent une expertise spécifique,

C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer l'équipe en place en recrutant un(e) chargé(e) de mission Environnement et Développement Durable Plan Climat Air Energie Territorial qui intégrera le service en charge de la lutte contre le changement climatique/Energie/Transition énergétique (TRI) ; sous l'autorité du chef de service Développement Durable, Qualité des Espaces Publics et Renaturation, en lien étroit avec les services communautaires, le/la chargé(e) de mission sera chargé(e) d'élaborer, piloter et animer le PCAET sur le territoire de la CALL.

A ce titre, en tant que chargé(e) de mission du projet PCAET il/elle aura à :

- Elaborer, suivre et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial de la collectivité,
- Actualiser et compléter le profil Air Energie Climat du territoire,
- Définir la stratégie territoriale Air Energie Climat autour des axes relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables. Co-construire le programme d'actions avec l'ensemble des communes membres, les services communautaires et communaux, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux et les habitants,
- Accompagner la mise en œuvre du programme d'actions, planifier, organiser,
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation et évaluer les actions,
- Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation (élus, services communautaires et communaux, partenaires, acteurs locaux et habitants),
- Structurer et animer la gouvernance de la démarche de PCAET,
- Identifier et assurer le partenariat et la concertation,
- Assurer une approche transversale au sein des services de la CALL (mobilisation, sensibilisation des agents, organisation de groupes de travail, ...),
- Animer le réseau d'acteurs du territoire,
- Coordonner le PCAET de la CALL avec les démarches /politiques publiques initiées ou engagées sur son territoire et travailler en réseau avec les communes, les autres collectivités, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux,
- Piloter la gestion administrative et financière du projet,
- Mobiliser les financements,
- Assurer une veille documentaire (suivi des évolutions législatives, réglementaires et techniques).

Il est donc proposé de recruter un Chargé(e) de mission Environnement et Développement Durable Plan Climat Air Energie Territorial, sur le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux,

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des ingénieurs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire d'une expérience dans le domaine de compétences ou un agent contractuel qui devra justifier :

- D'une formation supérieure Bac +5 dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du climat, du développement durable ou expérience équivalente dans l'animation d'un plan climat air énergie territorial.
- D'un fort intérêt pour les problématiques d'énergie et de développement durable alliées à des connaissances de l'environnement territorial.
- Compétences dans la gestion de projet.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative au recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Environnement et Développement Durable Plan Climat Air Energie Territorial.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D057

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Recrutement d'un(e)Chargé(e) de mission suivi des opérateurs

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité.

La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services pour répondre aux enjeux posés.

La direction eau et réseaux de la communauté d'agglomération de Lens Liévin exerce les compétences eau potable, assainissement (dont eaux pluviales), GEMAPI, ruissellement agricole - érosion des sols. A ce titre, la direction est amenée à être au contact d'opérateurs à travers des conventions, marchés ou délégation de service public. Afin d'assurer un contrôle opérationnel des missions de chacun des opérateurs et d'assurer l'exercice de ces missions de manière optimale,

Il est proposé de recruter un(e) chargé(e) de mission suivi des opérateurs, sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

Relevant de la direction de l'eau et de l'assainissement, le Chargé(e) de mission suivi des opérateurs participera à mettre en œuvre les décisions des élus en matière d'eau et d'assainissement. Il assurera en outre les missions dans toutes les dimensions décrites ci-après :

- Participer aux réunions destinées à la définition des orientations stratégiques en matière d'eau et d'assainissement ,
- Participer à la mise en œuvre au sein de la direction la politique publique en matière d'eau et d'assainissement,
- Assurer la veille et mettre en œuvre la réglementation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- Participer à la préparation des commissions communautaires eau assainissement liées aux missions du service,
- Etre garant de la qualité du service public,
- Assurer la gestion administrative, technique et comptable à travers les missions qui lui sont confiées,
- Assurer le suivi et le contrôle des marchés publics rattachés à ses missions,

Il est donc aujourd'hui proposé de recruter un(e) Chargé(e) de mission suivi des opérateurs comme suit, et diffuser l'offre de recrutement sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire d'une expérience dans le domaine de compétences ou un agent contractuel qui devra justifier :

- La maîtrise du cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et des établissements publics,
- La maîtrise de la comptabilité publique, code des marchés publics et gestion de projets
- La maîtrise de la réglementation européenne et nationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- La maîtrise du cadre réglementaire des procédures obligatoires issues de la directive cadre eau
- La connaissance du code de l'environnement et de la santé publique
- Des connaissances techniques en eau et assainissement et en urbanisme
- ””

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des techniciens territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative au recrutement d'un ( e ) chargé(e ) de mission suivi des opérateurs.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D058

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Délibération relative au recrutement d'un pigiste vacataire pour le service audiovisuel TV Gohelle

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité.

La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services pour répondre aux enjeux posés.

Le service audiovisuel de la communauté d'agglomération réalise, dans le cadre de la mutualisation, de nombreux reportages sur la valorisation du territoire, la mise en avant du patrimoine local, des focus sur des initiatives locales en lien ou pas avec des structures associatives implantées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

TV Gohelle est particulièrement sollicitée depuis un an et il s'avère nécessaire de renforcer l'équipe en place en recrutant un pigiste vacataire, titulaire d'une carte de presse, qui pourrait intervenir en appui des reportages en apportant sa vision propre et son expertise.

A ce titre Monsieur Thomas VERBBRUGHE réunit les compétences nécessaires à la bonne tenue de ce poste.

Les missions réalisées seront les suivantes : - réaliser des reportages pour le journal télévisé et le magazine des sports hors zone, tous deux hebdomadaires. L'agent recruté sera rémunéré sous la forme de vacations n'excédant pas 18 heures par semaine au taux horaire brut de 22 euros.

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative au recrutement d'un pigiste vacataire pour une durée de 18 heures par semaine, rémunéré au taux horaire brut de 22 euros.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D059

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*

### Modification du taux de remboursement des frais de repas pour les agents en mission

Le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n° 91-573 du 19 juin 1991, expose que :

« Les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des collectivités et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et de toute personne dont les frais de déplacement temporaires sont à la charge des budgets de ces collectivités et établissements sont, sous réserve des dispositions du présent décret, celles fixées par le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat. Les conditions et modalités de règlement des frais autres que ceux mentionnés à l'alinéa précédent sont, sous réserve des dispositions du présent décret, celles fixées par le décret du 28 mai 1990 susvisé. »,

L'arrêté du 11 octobre 2019 venant modifier celui du 3 juillet 2006, ces dispositions sont donc applicables pour la fonction publique territoriale.

En conséquence, il est aujourd'hui de proposé de modifier la délibération D8 du 30 janvier 2008 comme suit :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les agents communautaires en mission entre 12 h 00 et 14 h00 percevront une indemnité forfaitaire de frais de repas de 17, 50 euros.

Les autres dispositions de la délibération demeurent inchangées.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'adopter la délibération relative à la modification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 du montant de remboursement des frais de repas pour les agents communautaires.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Lors du Conseil du vendredi 13 décembre 2019 (convocations adressées les 12 novembre et 6 décembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 13 décembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à 18 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 23 représentés sur 96 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 40**

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Madame Donata HOCHART, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Madame Hélène CORRE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Didier DRECQ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Evelyne NACHEL

### **Procuration(s) : 23**

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK à Madame Jeanne HOUZIAUX, Madame Laurence WATTIEZ à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Perrine CIOFFI à Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART à Monsieur Pierre CHERET, Madame Martine VANDEVOORDE à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur François LEMAIRE à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Luc DAUCHY à Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Thierry DAUBRESSE à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Naceira VINCENT à Madame Cécile BOURDON, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Yvon LEJEUNE à Madame Catherine BECART, Madame Samia GACI à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Alain ROGER à Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jacques LARIVIERE à Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur Jean-Pierre BLANCART

### **Absent(s) excusé(s) : 33**

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C171219\_D060

## ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

\*\*\*\*

### **Soutien au projet « Automotive Cells Company » (ACC) dans le cadre du Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) sur les batteries**

La lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre fixés par l'Accord de Paris de décembre 2015 requièrent que l'Union européenne (UE) mette en œuvre une politique volontariste en faveur de la protection de l'environnement.

Cette politique exige des efforts considérables de la part de toutes les parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées. Elle peut, notamment, passer par le développement de l'électrification des transports : les constructeurs européens vont ainsi devoir augmenter considérablement le nombre de véhicules électriques (jusqu'à 5 millions en 2030), ce qui pourrait multiplier par 10 la demande en batteries électriques.

L'enjeu est donc d'une extrême importance pour les constructeurs automobiles européens car les batteries, qui représentent entre 30 et 40% du coût d'un véhicule, sont actuellement exclusivement fabriquées par des acteurs installés hors Union européenne.

Le développement et la production de batteries en Europe constituent un élément essentiel de la compétitivité et donc de la vitalité du secteur automobile, lequel impacte de manière très importante le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, bassin d'emploi privilégié des acteurs de l'industrie automobile installés à ses portes. On pense, bien sûr, à la Française de Mécanique implantée à Douvrin et qui a récemment fêté ses 50 ans.

C'est dans ce contexte que la Commission européenne a élevé la création d'une industrie des batteries située dans l'UE au rang d'objectif stratégique de long terme : réussir l'électrification constitue désormais un enjeu essentiel pour l'économie et l'emploi industriel en Europe.

Pour ce faire, la Commission a autorisé, le 9 décembre 2019, en conformité avec les règles de l'UE en matière d'aides d'État, un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) notifié conjointement par l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, la Pologne et la Suède afin de soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur prioritaire européen commun des batteries.

Ces sept États membres contribueront à hauteur de quelque 3,2 milliards d'euros au financement de ce projet, qui devrait permettre de mobiliser 5 milliards d'euros supplémentaires en investissements privés. L'ensemble du projet devrait prendre fin en 2031 (avec des calendriers différents selon chaque sous-projet). Quatre domaines majeurs sont visés par les participants au projet dont l'un concerne plus spécifiquement le développement de cellules et de modules de batteries innovants.

Ce sous projet désigné sous l'acronyme ACC (Automotive Cells Company), sera porté, en France, par la filiale française, à créer, de l'entreprise commune, elle-même à créer, dont les actionnaires seront Peugeot SA (ou l'une de ses filiales), Opel Automobile GmbH et Saft Groupe SA. Le Groupe PSA, second constructeur automobile européen et le groupe Saft, filiale du Groupe Total, se sont en effet rapprochés pour bâtir un ambitieux projet en la matière. Ce nouvel acteur européen du secteur des batteries prévoit de construire une usine (« Gigafactory ») en France.

Cette « Gigafactory » aura une capacité de production de 24 GWh par an. Le montant total des dépenses d'investissement est estimé à 2,2 milliards d'euros, répartis sur trois « work packages » entre 2020 et 2030 ; les coûts pouvant être subventionnés sont estimés à 446 millions d'euros. Le commencement des travaux devrait intervenir dès 2021 pour un début de production industrielle en 2023.

Aux portes de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL), Douvrin, commune de la Communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Lys, Romane (CABBALR), située au sein du Parc des Industries Artois-Flandres géré par le Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres (SIZIAF), présente toutes les caractéristiques techniques pour accueillir une telle activité et répond également à l'enjeu de la transition énergétique appliquée aux sites industriels existants. Ce site pourrait ainsi bénéficier de la création d'environ 2 500 emplois.

La CALL, la CABBALR, leur outil commun qu'est le SIZIAF, ainsi que la Région Hauts de France, tous résolument tournés vers le développement de l'emploi, notamment dans l'industrie automobile, et éminemment conscients des retombées économiques favorables pour le territoire, ont décidé de s'impliquer activement en faveur du projet ACC afin que Douvrin soit désignée site d'accueil de la Gigafactory. En effet, il importe de préciser que la CALL bénéficiera de recettes fiscales supplémentaires au travers de la Dotation de Solidarité inter-Communautés mise en place.

Cet engagement unanime des acteurs publics précités, qui répond aux enjeux majeurs environnementaux, économiques et sociaux induits par le PIIEC, se traduit par un soutien financier global de 121 M€ de contribution aux investissements à réaliser pour accueillir la Gigafactory à Douvrin.

Les montants et échéances prévisionnelles des versements relatifs au projet ACC seront conformes à ce tableau :

<b>Date de versement (au plus tard)</b>	<b>Région Hauts de France</b>	<b>CALL / CABBALR / SIZIAF</b>
30 juin 2020	35 M€	18 M€
30 juin 2021	35 M€	18 M€
30 juin 2022	10 M€	5 M€
<b>TOTAL</b>	<b>80 M€</b>	<b>41 M€</b>

La Région Hauts de France a délibéré aujourd'hui même en s'engageant à financer le projet à hauteur de 80 M€.

La CALL, quant à elle, contribuera à hauteur de 9,03 M€, soit 22% des 41 M€ que doivent mobiliser CALL, CABBALR et SIZIAF.

Les modalités d'exécution de cet engagement commun seront formalisées dans des conventions avec les différents financeurs.

Conformément à la loi NOTRe, une convention quadripartite sera passée entre la Région, la CALL, le SIZIAF et la CABBALR, leur permettant de compléter l'aide régionale.

Ces aides publiques se feront dans le respect de la réglementation européenne en vigueur et en application de l'autorisation accordée par la Commission européenne pour ce grand projet.

Les modifications du projet qui affecteraient significativement sa durée ou son déroulement, tels que décrits dans le projet « ACC » notifié à la commission européenne, seront notifiées aux entités contributrices. En cas d'abandon du projet d'usine de production dans le territoire de la région Hauts-de-France, les entités contributrices demanderont le remboursement de toutes les sommes versées au titre des dépenses éligibles au titre du PIIEC qui n'auraient pas été effectuées à la date de la décision d'abandon.

La présente délibération d'engagement sera réputée nulle si les organes de décision compétents des entreprises concernées n'ont pas validé le projet décrit ci-dessus dans un délai de quatre mois à compter de ce jour.

Vu le Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, notamment ses articles 107.3b) et 108.1,

Vu la décision de la Commission européenne en date du 9 décembre 2019, notifiée SA. 54794 (2019/N) reconnaissant au projet sur les batteries, l'appellation de Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1511-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D05 du 25 avril 2019 relative à la participation de la CALL au financement des aides et régimes d'aides de la Région Hauts de France,

Vu la convention de partenariat n°19004733 relative à la participation de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France,

Vu l'engagement pris par les Présidents des Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, de Béthune, Bruay, Artois-Lys-Romane et du Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres par courrier commun du 9 décembre 2019,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** de soutenir l'implantation de la Gigafactory à Douvrin dans le cadre du projet « *Automotive Cells Company* » en contribuant financièrement aux investissements à venir à hauteur de 9,03 M€, aux côtés de la Région Hauts de France, de la CABBALR et du SIZIAF, conformément aux dispositions ci-dessus exposées,

**Autorise** le Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, ou l'élu délégué, à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.